

BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ



ASSOCIATION
DES
AMIS
DU VIEUX
HUÉ

FONDS A. SALLET



LA STÈLE DE THIEU-TRI ⁽¹⁾

Traduction par A. LABORDE,

Administrateur des Services civils

et NGUYỄN-ĐÔN,

Quyển Hộ-Lý du Nội-Vụ.

L'inscription de cette stèle, comme celle d'ailleurs de toutes les stèles élevées à la mémoire des empereurs, et dont on trouve un spécimen dans chacun des tombeaux royaux, n'est qu'un long panégyrique de la vie d'un roi, flatteusement embellie, ici, par un fils respectueux ; elle n'offre donc que peu d'intérêt au point de vue biographique, sauf peut-être pour un annaliste qui voudrait y glaner quelques menus détails d'histoire.

Dans la traduction que nous en avons faite, nous nous sommes attachés, afin d'être plus exacts, à conserver à la phrase française la tournure de la phrase annamite, et pour cela nous avons adopté presque complètement le mot à mot du texte en caractères. La phrase française, en maints endroits, en a d'autant plus souffert que nous nous sommes trouvés en présence, non de simple prose, mais de vers en 4 mots dont le rythme avait déjà quelque peu haché le texte lui-même.

La stèle traduite est celle qui est édifiée au tombeau de Thiệu-Trị ; elle est installée dans un petit pavillon qui s'élève à 5 mètres environ

(1) Communication lue à la réunion du 29 décembre 1917.

au-dessus du sol, coquettement construit sur deux terrasses superposées. On y accède par treize marches, flanquées de dragons de pierre dont le corps sinueux sert de rampe à l'escalier. L'ensemble forme un groupe majestueux émergeant avec grâce d'une immense cour dallée et se détachant sur un fond merveilleux de verdure.

La stèle proprement dite est faite d'un énorme monolithe qui ne mesure pas moins de 3 m. 25 de hauteur, 1 m. 50 de largeur et 0 m. 44 d'épaisseur ; elle se dresse sur une table de pierre faite, elle aussi, d'un monolithe aux proportions massives, formant un bloc de deux mètres cubes ; le tout est agrémenté de sculptures. On reste confondu devant une telle masse dont la hauteur totale (stèle et piédestal) dépasse 4 mètres, et on se demande comment, avec les moyens rudimentaires que possédaient les Annamites, ils ont pu transporter ces énormes blocs, venus de Thanh-Hoá, et les hisser à la hauteur où ils reposent. Or, la stèle de Thiệu-Trị n'est qu'une « miniature » à côté de celle érigée au tombeau de Tỵ-Đức, dont les proportions formidables dépassent sept mètres de hauteur.

Les caractères, sculptés en creux, portent encore des traces de dorure ; ils ont chacun un centimètre carré de surface, sont au nombre de 2.539 et sont rangés en 23 colonnes.

Voici la traduction de la stèle :

Grâce au Ciel, notre pays d'Annam s'étend sur une vaste superficie ; les frontières sont aujourd'hui plus étendues que sous les règnes des Trần et des Lê ; la situation du royaume est plus prospère que du temps de Hùng-Vương (1) et de Lạc-Long-Quân (2).

Depuis la fondation du Royaume d'Annam jusqu'à nos jours, une période de plus de 200 ans s'est écoulée (3) ; les mérites et les vertus déployés par les générations successives sont indescriptibles. Sous le règne de Sa Majesté Thê-Tổ-Cao-Hoàng-Đê (Gia-Long), les méthodes du Gouvernement furent réorganisées ; sous celui de S. M. Thánh-Tổ-Nhơn-Hoàng-Đê (Minh-Mạng), les lois furent revisées et améliorées, et, le calendrier céleste se poursuivant sans terme, ces règnes ont transmis de belles œuvres à ceux qui sont venus après eux.

(1) Hùng-Vương : Souverains de l'Annam de la période semi-historique, antérieure à l'année 258 avant J.-C.

(2) Lạc-Long-Quân, père de Hùng-Vương.

(3) Le rédacteur de la stèle ne tient compte que de la dynastie des Nguyễn, et il fait remonter la fondation du royaume au premier Seigneur du nom, Nguyễn-Hoàng, 1558-1613.



Planche I. — Le pavillon de la stèle de Thiệu -Trị.
(Cliché de M. G. Daydé).

Lorsque vint le règne de notre père (1) **Hiên-Tổ-Chương-Hoàng-Đê** (**Thiệu-Trị**), qui, pour gouverner le peuple, avait hérité des excellentes vertus de ces deux ancêtres, le sort du pays fut aussi florissant qu'auparavant, et ses mérites furent connus du monde entier.

Moi, son modeste fils, je n'aurais certes pas osé prétendre au trône, mais puisque, selon la volonté de Sa Majesté, j'ai dû me charger de ce lourd fardeau, chaque jour je m'efforce d'être digne de cette succession, mais c'est véritablement pour moi une tâche très ardue.

Je rédige le présent écrit pour qu'il soit gravé sur une stèle de pierre, et afin d'y raconter et d'y louer, pour les perpétuer, les actes et les œuvres de Sa Majesté **Thiệu-Trị**.

Hiên-Tổ-Chương-Hoàng-Đê (2), mon père, vous êtes le fils aîné de Sa Majesté **Thánh-Tổ-Nhơn-Hoàng-Đê** (3) (**Minh-Mạng**), qui vous a donné le jour à l'heure *thìn* (4), le 11^e jour du 5^e mois de la 6^e année de **Gia-Long** (16 juin 1807), au hameau de **Xuân-Lộc** (5), à l'Est de la Citadelle de Hué.

Vous n'aviez que 13 jours d'existence quand votre mère **Tá-Thiên-Nhơn-Hoàng-Hậu** (6) regagna le Ciel, et cependant, quoique encore si jeune, déjà vous manifestâtes, par des cris et d'abondantes larmes, votre amour filial.

Quand l'Empereur **Gia-Long** eut connaissance de ce fait (7), il exprima la certitude que plus tard vous seriez un excellent fils ; et quand, un mois après votre naissance, vous lui fûtes présenté, afin que Sa Majesté vous choisît un nom, elle indiqua un caractère dans la composition duquel entrait le radical *nhựt* (日), voulant affirmer par là qu'avec un tel nom vous seriez certainement plus tard, comme **Xương**, proclamé roi (8).

(1) C'est **Tự-Đức** qui parle.

(2) Abrégé du nom posthume de **Thiệu-Trị**, que la stèle donne au complet : **Hiên-Tổ Thiệu-Long Vận-Chí Thiện-Thuần Hiều-Khoan Minh-Tuệ Đoán-Văn Võ-Công Thánh-Triết Chương-Hoàng-Đê**. L'abrégé adopté dans la traduction est celui couramment toléré.

(3) Abrégé du nom posthume de **Minh-Mạng**, le nom entier comprend 25 caractères ; nous nous contentons du titre abrégé.

(4) 8 heures du matin.

(5) **Thiệu-Trị** a fait élever, à l'emplacement même de sa naissance, la pagode dite **Diệu-Đê** (Voir *Bulletin des Amis du Vieux Hué*, 1914, p 82, 4^o, et 1916, pp. 395-400).

(6) Le nom posthume entier contient 19 caractères.

(7) Quand **Thiệu-Trị** naquit, en 1807, c'était **Gia-Long** qui régnait ; **Minh-Mạng**, le père de **Thiệu-Trị**, ne monta sur le trône qu'en 1820.

(8) Un des rois de la dynastie des **Châu** s'appelait **Xương** ; or, le caractère *xương* 𤝵 est surmonté du radical *nhựt* 日.

Ce roi **Xương** était le petit fils du roi **Thái-Vương** ; ce dernier avait plu-

Vous étiez, mon père, d'une intelligence surhumaine, et très laborieux dans vos études. Mon grand père Minh-Mạng, qui nourrissait l'intention d'abdiquer en votre faveur, vous enseigna cette phrase du livre *Đạo-Học : Chí u chí thiện*, « Soyez très vertueux » ; et vous, mon père, pour l'en remercier, non seulement vous avez gravé cette phrase dans votre cœur, mais encore vous avez appelé l'endroit que vous habitiez *Chí-Thiện-Đường*, « Maison de la vertu suprême », et vous avez adopté pour vous-même le surnom de *Chí-Thiện-Chữ-Nhơn*, « Homme de la suprême vertu ».

En la 11^e année de son règne (1830), Minh-Mạng vous décerna un Livre (1) vous conférant le titre de Duc de Trường-Khánh.

En la 17^e année (1836), une ordonnance royale vous confia la présidence du Conseil de la Famille royale, et alors vous fîtes des rapports au Roi, vous fîtes des règlements, et, par vos soins, les livres généalogiques furent révisés. Vous avez mis en évidence les hommes probes et les hommes de talent ; vos sentiments conciliants et pieux furent connus du monde entier.

Mon grand père s'en est montré très heureux ; il vous adressa des louanges et vous aima beaucoup. Lorsqu'une affaire importante se présentait, Sa Majesté se reposait entièrement sur vous pour la décision à prendre, et toujours vous la preniez comme elle l'aurait prise elle-même. Dès ce moment-là, Sa Majesté prédit que plus tard vous présideriez les cérémonies du Xă-Tắc (2).

Le 28^e jour du 12^e mois de la 21^e année de son règne (20 janvier 1841), Minh-Mạng, mon grand père, abdiqua en votre faveur, et, selon sa volonté, vous êtes monté sur le trône le 20^e jour du 1^{er} mois de l'année suivante (11 février 1841), en choisissant le nom de Thiệu-Trị.

Dès votre accession au pouvoir, vous avez pris la direction du Royaume, et c'est très laborieusement et avec beaucoup de sollicitude

sieurs fils, mais au lieu de laisser le trône à son fils aîné, qui vivait encore, il le laissa de préférence au plus intelligent de ses frères, lequel était le père de Xương, dont il avait remarqué l'intelligence, assurant ainsi à ce dernier, pour plus tard, le trône.

Gia-Long, semble-t-il, a agi comme le sage Thái-Vương ; quoique Minh-Mạng ne fut que son quatrième fils, il l'a choisi pour lui succéder, d'abord parce qu'il était, à son avis, plus intelligent que ses frères aînés, et ensuite parce qu'il était le père du futur Thiệu-Trị, dont il avait remarqué la vive intelligence.

(1) Pour les princes, la coutume veut que les titres conférés soient gravés sur des livres à feuillets d'or et d'argent (Voir A. Laborde : *Les Livres d'or et d'argent de la Cour d'Annam*, dans B. A. V. H. 1917, p. 13.

(2) **Lễ Xă-Tắc** : Cérémonie annuelle en l'honneur des esprits de la terre et des céréales.

pour le peuple que vous avez gouverné ; vos principes et vos sentiments étaient les mêmes que ceux de mon grand père.

Pour le Nam-Giao (Sacrifice au Ciel), vous vous êtes montré très respectueux ; vous avez vénéré les tombeaux royaux ; à Hịêu-Đông (tombeau de Minh-Mạng), vous avez fait la route *toại* (1), ce qui ajouta de la magnificence aux rites impériaux.

Vous avez donné à Minh-Mạng le nom de Tỗ comme titre de culte, ce qui signifie que vous avez délibéré sur ses vertus (2).

De plus, vous avez été très déférent à l'égard de la Reine Thuận-Thiên-Cao-Hoàng-Hậu (femme de second rang de Gia-Long et mère de Minh-Mạng) ; tous les jours, vous lui faisiez visite, et, une fois par an, il y avait audience chez elle ; vous vous réjouissiez quand venaient ces jours de visite et d'audience. Vous avez organisé une fête jubilaire en l'honneur de cette Reine qui eut le bonheur de connaître cinq générations de sa famille ; cette fête fut véritablement très imposante ; il est rare que les livres parlent d'une aussi belle cérémonie. Vous avez porté son deuil pendant 3 ans ; vous avez été très affligé de son décès, et vous vous êtes appliqué à bien observer les rites ; vous avez vénéré le tombeau de Hữu-Lãng (3), et vous avez installé l'autel pour son culte dans le même temple que le Roi Gia-Long ; tout cela fut fait par vous pour faire ressortir combien les sentiments de mon grand père étaient pleins de pitié filiale (4).

Vous avez créé le Bureau des Annales et y avez placé des fonctionnaires pour reviser les livres, pour rechercher ce qu'il y manquait et pour refaire ce qui avait été fait trop sommairement, tout cela, afin de mettre à jour les annales des rois. Chaque fois que les livres vous étaient présentés, vous vous laviez les mains, vous les lisiez deux ou trois fois, et vous y ajoutiez des explications claires ; c'est ainsi que les livres *Tiền-biên* et *Chánh-biên* (5) furent, l'un après l'autre, terminés.

(1) *Toại* 隧 : Tranchée que l'on creuse lors de l'enterrement d'un roi et qui aboutit de plain-pied au fond même de la tombe ; cela permet au cercueil d'y arriver doucement, à l'aide d'un char spécial, sans qu'il soit nécessaire de le descendre avec des cordes. Thiệu-Trị, renouvelant une vieille coutume, fit faire ce chemin lors des obsèques de Minh-Mạng.

(2) Quand un roi vient de mourir il est du devoir de son successeur d'énumérer les vertus du défunt. En principe le mot *tỗ* 祖, désigne le premier ancêtre d'une dynastie ; Thiệu-Trị toutefois le donna à son père pour l'honorer.

(3) Tombeau de la femme de Gia-Long, dont il est question.

(4) Thiệu-Trị pratiqua le culte à la mémoire de cette reine, mère de Minh-Mạng, en remplacement de Minh-Mạng déjà décédé.

(5) *Tiền-biên* 前編 : Annales où il est question des souverains avant Gia-Long. *Chánh-biên* 正編 : Annales depuis Gia-Long.

Vous y avez fait ressortir combien étaient délicats les devoirs d'un roi, et vous y avez laissé, pour les siècles futurs, des conseils précieux. Ce que vous avez fait là est véritablement très beau.

Autant vous vous êtes bien comporté vis-à-vis de vos parents, autant vous avez eu du respect pour les princes âgés. Vous avez organisé des festins pour y recevoir les membres de la Famille royale, ce qui entretint l'heureuse union à la Cour.

Ceux des mandarins qui furent hommes de talent, hommes vertueux et hommes instruits, reçurent vos louanges.

Vos compositions littéraires sont inspirées des chansons *Minh-luong-hi-khi* (1).

Tous les ans il y eut un examen, et quelquefois il y en eut deux dans la même année. Pour l'examen d'automne, au Camp des Lettrés, vous avez augmenté le nombre des licenciés ; vous avez augmenté le chiffre annuel des étudiants que devaient offrir les *huyen* et les *chau* (2), et ce fut un bienfait pour la multitude des lettrés.

Dans les six Ministères, vous avez procédé à la répartition des services, et, tous les trois ans, vous avez vous-même contrôlé le travail accompli ; vous avez donné de l'avancement à certains bons fonctionnaires, afin de les distinguer des agents ordinaires, et c'est ainsi que vous avez su apprécier chacun selon son mérite.

Vous avez accordé des dispenses et des dégrèvements d'impôt ; vous avez distribué des secours aux malheureux ; vous avez eu pitié de ceux qui souffraient de la disette.

Dès la première année de votre règne, votre gouvernement s'est montré très généreux ; on ne peut énumérer tout ce qui, chaque année, a été fait. Quand, tout à coup, dans une province, survenait l'inondation, et que vous en aviez appris la nouvelle le matin, dès le soir même, vous faisiez distribuer des secours. Vous mettiez en mouvement, sans regret, par mille et par millions, les fonds de votre gouvernement.

Vous labouriez vous-même la Rizière réservée (3), pour donner l'exemple au monde ; vous vous rendiez aux champs pour exhorter les agriculteurs, et vous avez récompensé des cultivateurs.

(1) Les chansons *Minh-luong-hi-khi* disent : « Quand les membres travaillent avec joie, la tête se relève ; quand la tête est clairvoyante, les membres sont dévoués », ce qui signifie que lorsque les sujets (les membres) aiment le travail, le gouvernement (la tête) prend de l'essor, et lorsque le gouvernement est clairvoyant, les sujets lui sont dévoués.

(2) Autrefois, chaque circonscription devait « offrir » au roi un certain nombre des meilleurs candidats aux examens.

(3) *Tich-Dien*, 籍田 : Champ sur lequel le roi lui-même fait tous les ans, au printemps, une cérémonie en l'honneur du labour.

Vous avez dédié des sentences parallèles au temple du Génie du Fleuve, afin d'apaiser ses flots.

Vous avez fait terminer les travaux du fleuve **Cũu-An**, pour mettre fin aux inondations.

Dans votre palais, toujours vous faisiez de secrètes prières pour le peuple ; vous vous informiez de ses désirs comme la lune s'informe des désirs des étoiles **Cơ** et **Tât** (1).

Ce que vous avez créé peut être comparé à ce qu'a créé le Ciel.

Les sentiments consciencieux du Roi **Nghiêu** et du Roi **Văn-Vương** (2) n'étaient pas supérieurs aux vôtres.

Lorsque les mandarins d'automne (3) vous présentaient un jugement, vous le feuilletiez et l'examiniez plusieurs fois ; chaque année, au moment de la révision des jugements, vous ajourniez les arrestations. A la fin de l'année, vous ordonniez la mise en liberté des prisonniers, ou bien, lors des années heureuses (années de grandes fêtes), vous diminuiez la peine des grands coupables.

Vous avez pardonné la faute de ceux qui avouaient ; ceux qui avaient été entraînés malgré eux et contraints par la force (à suivre des malfaiteurs), n'étaient pas punis, et, de cette façon, vous avez arraché à la mort sept ou huit millions de **Hán** et de **Thổ** (4).

Votre générosité et votre sincérité étaient connues jusque parmi les voleurs et les brigands. Votre bienveillance se laissait aller aussi vers ceux qui portaient la cangue.

Le char du Roi **Võ** et le filet du Roi **Thang** ne surpassaient pas tout cela (5).

(1) D'après la légende, la lune, pour flatter les désirs de l'étoile **Cơ**, fait souffler le vent que cette étoile aime, tandis qu'elle fait tomber la pluie qu'aime l'étoile **Tât**.

(2) **Nghiêu**, 2356 av. J. C. **Văn-Vương**, 1132 av. J. C.

(3) Dans le livre **Châu-Lễ**, les six Ministères sont comparés au Ciel, à la Terre et aux quatre saisons. Le Ministère de la Justice est le Ministère d'automne.

(4) **Hán**, désigne les Annamites (du nom d'une dynastie chinoise qui autrefois (50 av. J. C.) régna sur l'Annam, **Thổ**, aborigène, qui vit sur son propre sol, peuplades du Nord du Tonkin.

(5) Le roi **Võ** (2205 av. J. C.), sortant de son palais, dit la légende, aperçut un condamné, et, descendant de son char, il lui demanda, les larmes aux yeux, les raisons de sa faute. Le roi **Thang** (1766 av. J. C.) entendit un chasseur, qui tendait ses filets, faire le vœu suivant : « Que ceux qui viennent du Ciel, ceux qui viennent de la terre, et ceux qui viennent des quatre points cardinaux, tombent dans mes filets ! » Le roi s'approcha et, enlevant les filets sur trois côtés, il dit : « Que ceux qui veulent sortir par la droite sortent, que ceux qui veulent sortir par la gauche sortent, que ceux qui veulent voler vers le ciel s'envolent, que ceux qui veulent entrer sous terre le fassent, que ceux qui n'obéiront pas restent dans le filet ! »

Vous avez apporté des améliorations au livre *Đại Nam hội điển* (Règlements du Grand Empire d'Annam), pour y déterminer avec exactitude les services administratifs.

Vous avez annoté le livre *Thiệu-Trị văn quí* (Compositions littéraires faites par Thiệu-Trị lui-même), pour en expliquer le mot à mot.

Vous avez créé à Hué des concours militaires, afin de relever l'importante de l'armée.

Vous avez fait réparer les remparts et les fortins, vous avez fait construire des plateformes pour les canons, et ceci pour organiser sérieusement la défense des côtes.

Les mandarins qui étaient originaires de régions éloignées (non originaires de la région qu'ils administraient) ont été remplacés par des mandarins du lieu même, et cette mesure a apporté beaucoup de facilité dans la gestion administrative.

Vous avez diminué les impôts des frontières (douanes), et il en est résulté du bien-être pour le peuple.

Les choses d'autrefois ont été développées, des idées nouvelles, profitables à l'administration, ont été adoptées ; vous réfléchissiez beaucoup et pensiez à l'avenir ; vous avez combattu tous les symptômes du mal.

Les membres de la famille maternelle (1) ne furent pas admis comme employés du Gouvernement, ce qui évita les abus dans l'octroi des bienfaits et des grandes faveurs.

Les étrangers venus de la mer ne pouvaient pas se livrer au commerce, et ceci pour éviter des idées de guerre, et afin de conserver l'honneur du Royaume.

Vous avez prescrit la création d'un temple en l'honneur des Bons Serviteurs (temple de Hiên-Lương), et un autre en l'honneur des Serviteurs Fidèles (temple de Trung-Nghĩa), afin d'encourager les actes de fidélité (2).

En l'honneur de ceux qui inventèrent des moyens pour pacifier les frontières, vous avez fait graver des inscriptions qui perpétuent leurs belles actions, et vous avez ainsi encouragé les actes méritoires.

Le Ciel vous avait doué de beaucoup de talents. Lorsque vous aviez des loisirs, vous rédigez des écrits où vous énonciez des préceptes

(1) Pour éviter l'influence des femmes dans l'administration, les parents des reines ne pouvaient obtenir d'emploi.

(2) Ces deux temples sont édifiés sur l'ancien emplacement du collège du Quốc-Tử-Giám, en amont de la pagode Thiên-Mẫu et du temple de la Littérature.

dans lesquels vous exposiez la doctrine pour le développement (de l'intelligence) des hommes.

Vous avez composé deux volumes de *Thánhchê văn* (Prose) et quatre volumes de *Thánhchê thi* (Vers) (1) ; puis un volume *Ngự đề đồ hội* (Poésies sur les beaux paysages), un volume *Sử luận* (Commentaire historique), un volume *Hoàng huấn* (Instruction royale), puis un volume *Bắc tuần* (Tournée d'inspection du Nord), un volume *Võ công* (Faits d'armes), un volume *Cổ kim thế cách* (Méthodes anciennes et modernes), un volume *Tài thành phư tượng* (Art d'aider la nature), un volume *Lịch đại đế vương* (les Rois des diverses dynasties).

Six ou sept années ne s'étaient pas écoulées, que déjà vous aviez rédigé quatorze ouvrages.

En outre, alors que vous n'étiez que simple prince caché au fond des eaux (2), vous avez, dans votre maison Chí-Thiện, rédigé seize livres de prose et de vers.

Les bons principes que se sont transmis des rois, ainsi que les traces de bonne administration qu'ont laissées les Gouvernements, se retrouvaient dans vos paroles et dans vos livres.

Comme le soleil et les étoiles ont répandu leur clarté à l'origine (du monde), vous avez apporté la clarté dans le sens mystérieux des six livres classiques et indiqué ainsi (aux étudiants) de cent générations, les gués et les digues pour passer la rivière (3). Et ainsi, comme le son du tambour active la danse (vous avez encouragé l'instruction).

Ce fut alors une grande époque, où l'administration et l'enseignement furent florissants comme on ne l'avait pas encore vu depuis les Đinh, les Lý, les Trần, les Lê, et bien avant.

Après les mérites littéraires, vinrent les mérites militaires.

A l'intérieur du Royaume, on imposa la paix aux Thổ ; à l'extérieur, on fit trembler les Mọi. Votre attention se porta de tous côtés, afin que partout vos actes fussent en concordance ; les dispositions que vous avez prises pour régler l'affaire du poste de Trần-Tây (4) ont été un excellent stratagème pour vous défendre contre les ennemis.

(1) *Thánhchê văn*, mot à mot : « Ecrits faits par le Saint » ; le saint désigne le roi lui-même.

(2) Un prince, tant qu'il n'est pas roi, est comparé au dragon qui se cache encore au fond des eaux.

(3) C'est-à-dire : vous avez facilité aux étudiants la traduction des classiques dans les passages difficiles.

(4) Poste de Trần-Tây. En la 15^e année de Minh-Mạng, le Gouvernement annamite créa un poste militaire sur le territoire du Cambodge, à Nam-Vân (Phnom-Penh), qui était alors tributaire de l'Annam.

Les populations Mân (1) ne vivaient pas en paix, et des Lan-Bôi (2) s'en allèrent au Siam.

Mais, Vous, mon Père, étendant votre vertu sur les hommes et jugeant les choses avec sagesse, vous n'avez pensé tout d'abord qu'à rendre solides vos frontières, pour assurer la paix au peuple, et ce n'est que cinq ans après que vous avez envoyé des généraux et des troupes pour mettre à découvert les mauvais actes et les réprimer.

Les pirates siamois ayant demandé grâce, le chef de Lạp (ancien nom du Cambodge) ayant fait sa soumission, vous leur avez décerné des titres, et, par cet acte, vous avez fait trembler les traitres, tandis que vous avez accordé considération à ceux qui se sont soumis.

Pour ménager vos sujets, vous n'avez pas exigé d'eux trop de service militaire ; c'est par la vertu que votre puissance s'est exercée ; vous avez restauré les rois détrônés et avez pourvu aux successions des dynasties éteintes (3). Vous avez fait ainsi preuve d'humanité, tout comme vous avez fait preuve de justice en prohibant les actes nuisibles, pour rendre aux habitants la tranquillité.

A ce moment là, les frontières n'eurent pas à craindre le feu (la guerre). Dans le pays, le calme régnait partout, sur la natte et sur le matelas ; les généraux restaient oisifs à la Cour ; les quatre classes sociales (4) vivaient en paix dans le pays, et l'on put alors estimer combien étaient grands les vertus et les mérites du Saint (le Roi).

Si cet homme (le Roi) intelligent, courageux et n'ayant aucun instinct cruel, n'avait pas existé, qui donc aurait été capable de faire de telles choses !

Ses bonnes actions se reflètent dans ses préceptes, et tous ses actes sont inspirés des Génies ; ils apparaissent horizontalement et verticalement dans le Ciel (5).

(1) Mân : Ici ce sont les Cambodgiens que l'on veut désigner ; tout individu qui n'était pas de race annamite était autrefois appelé Mân ou Mội (sauvages).

(2) Lan-Bôi : Langage figuré qui, ici, signifie : « groupes d'habitants, bandes ». Le vrai sens de *lan* est « espèce de loup dont les pattes d'avant sont longues et les pattes d'arrière courtes. » Le sens de *bôi* est « espèce de loup dont les pattes d'avant sont, au contraire, courtes tandis que celles d'arrière sont longues. » Ces deux espèces de loup, dit le dicton annamite, sont toujours ensemble, parce que les pattes inégales des uns ont besoin des pattes inégales des autres, pour s'équilibrer. D'où l'idée de réunion, de groupes d'individus.

(3) A ce moment là, l'Annam s'occupa de restaurer les royaumes du Siam et du Cambodge, ses vassaux.

(4) Les quatre classes sociales : *sĩ, nông, công, thương*, « étudiants, cultivateurs ; ouvriers, commerçants. »

(5) Dans toutes les directions et dans tout l'univers.

Il suivit les idées et imita les œuvres (de ses prédécesseurs), mais il s'attacha aussi à agir avec opportunité et selon les circonstances.

Ce qu'il créa, donna d'excellents résultats ; il sut être généreux et magnanime.

Sous son règne, les serviteurs n'apportèrent aucune négligence dans leurs fonctions, les étudiants ne furent pas paresseux, les habitants ne quittèrent pas leurs métiers ; dans la famille, les neuf générations (1) ne connurent aucune discorde, et, dans le Royaume, les cent familles vécurent proches (s'aimèrent). Dans tout l'univers, les sauvages se soumirent (2), la civilisation se répandit sur les six côtés (3), et les dix présages parfaits se manifestèrent (4).

Votre règne n'a duré que sept ans, et cependant les résultats se feront sentir pendant cent siècles, tellement ont été excellents votre vertu et votre mérite.

Le 8^e mois de l'automne dernier, votre santé devint mauvaise ; malgré cela, vous avez persisté à vous vêtir de bon matin et à ne manger que très tard, afin de pouvoir, sans perdre un quart d'ombre (5), donner vos avis et vos réponses sur des milliers d'affaires.

Moi, devant votre porte, pour vous assister dans la maladie, j'avais respectueusement remarqué que vous aviez une figure souriante, et je croyais que déjà vous vous portiez mieux, et que vous alliez ainsi rendre heureux vos serviteurs et vos sujets ; je ne savais pas, hélas ! combien il est difficile de deviner les intentions du Ciel, et que déjà vous en connaissiez les desseins mystérieux. En secret, vous aviez rédigé une ordonnance me désignant pour vous succéder, et vous l'aviez remise à vos Grands Serviteurs, qui l'ont gardée respectueusement scellée jusqu'au moment où, devant la table de jade, vous m'avez fait vos dernières recommandations.

(1) Les 9 générations : depuis l'arrière arrière grand-père jusqu'au second arrière petit-fils.

(2) Allusion à la soumission du Siam et du Cambodge.

(3) Nord, Sud, Est, Ouest, en haut, en bas.

(4) La légende dit : Sous le règne de Nghiêu, on constata un jour à la Cour, dix faits surprenants : 1^o Une étoile très brillante ; 2^o un brouillard très doux ; 3^o des aigles (phụng) planèrent sur le palais ; 4^o un dragon parut sur le lac ; 5^o l'eau de la source fut savoureuse comme l'alcool ; 6^o un oiseau à cinq couleurs vint à la Cour ; 7^o l'herbe se transforma en céréale ; 8^o le corbeau noir devint blanc ; 9^o l'aigremoine poussa sur le seuil du palais ; 10^o la plante *bô-hao* poussa dans la cuisine (les feuilles très larges de cette plante éventaient les aliments du roi et ainsi activaient son appétit).

(5) Sans perdre un seul instant.

En vous écoutant, je fus effrayé, mes cinq organes (1) se déchirèrent, et seulement alors, je compris le sens profond de vos pensées.

Vous aviez déjà connaissance des lois du Ciel et du destin des hommes ; aussi le stratagème dont vous avez usé pour assurer une longue vie au Royaume (2) fut-il exécuté avec calme, avec bon sens et avec précision.

A l'heure *quí-mão* du 27^e jour du 9^e mois, la maladie s'aggrave ; à l'heure *quí-sủu*, le Dragon (le Roi) s'éleva du palais Càn-Thành et alla rendre ses devoirs (au Ciel).

L'âge de Sa Sainteté avait atteint 41 ans.

Oh ! hélas, quelle douleur ! Je me cramponne à la barbe et je me lamente près de l'arc (3). Le Ciel frémit, la terre s'entr'ouvre ! Sur qui pourra s'appuyer désormais le jeune enfant ?

Je lis dévotement les conseils que vous m'avez laissés et qui disent : « Fais le bien, même s'il est petit ; ne fais pas le mal, même s'il est petit. »

Oh ! Comme c'est bien dit !

Le Roi mon père (Thiệu-Trị) a certainement appris cette phrase du Roi mon grand père (Minh-Mạng), pour la répéter au jeune enfant (à moi).

Oh ! Quelle clairvoyance !

Moi, son enfant, je ne suis pas, hélas, capable de l'imiter ; je ne puis qu'obéir respectueusement à ses conseils ; je m'efforcerai de les suivre et de satisfaire un peu à cette lourde tâche.

Le Roi mon père a dit, dans une ordonnance, qu'il convenait de ne pas trop employer d'argent et de forces (prestations) dans l'entretien des tombeaux ; j'ai encore dans l'oreille sa voix précieuse. Moi, son enfant, je n'ai pas voulu surpasser son idée (faire plus qu'il ne voulait), et je me suis conformé avec respect à cet ordre parfait.

Sur la colline Thuận-Đạo, sise dans le *huyện* de Hương-Thủy, j'ai simplement fait construire le palais profond (tombeau) et le chemin

(1) Le cœur, le foie, l'estomac, les poumons et les reins.

(2) En prévoyant sa mort et en désignant son successeur avant de mourir, il écartait toutes raisons de querelle entre ses enfants.

(3) Expression de tristesse née de la légende suivante : le roi Hoàng-Đê (2097 av. J. C.) venait de terminer la fonte d'une urne de bronze, lorsqu'un dragon à grande barbe descendit du ciel et l'emporta 70 de ses enfants et femmes réussirent à monter sur le dragon pour suivre leur roi, mais beaucoup d'autres n'eurent que le temps de s'accrocher à la longue barbe du dragon, laquelle malheureusement fut arrachée et tomba à terre en même temps que l'arc du roi ; n'ayant plus leur roi, les sujets couvrirent de larmes son arc qui leur était resté.

souterrain, sur le modèle du tombeau Hiêu-Lăng (Minh-Mạng). Pour les autres dépenses, je ne ferai que me conformer aux rites, mais avec modération. Ainsi, je montrerai que le Roi mon père a voulu ménager les biens et la générosité de son peuple.

Nous avons choisi l'été de l'année *mậu-thân*, 24^e jour *bính-thân* du 5^e mois (24 juin 1848), à l'heure *bính-thân*, pour dévotement inaugurer le palais profond. Nous offrons au tombeau le nom de Xương-Lăng.

(Ici), comme quand on regarde la colline Kiêu-Sơn (1), tous, même ceux qui habitent les grottes et les cavernes, témoignent également d'un profond chagrin (2).

La reconnaissance que je vous dois est, comme le Ciel, sans limites.

Oh ! quelle tristesse !

Ce jour *giáp-tí*, du 10^e mois de la 1^{re} année de Tự-Đức (19 novembre 1848), votre enfant et serviteur, ayant aux lèvres des mots émus mêlés à ses larmes, s'incline et baisse la tête pour vous adresser ces vers respectueux.



(1) Colline Kiêu-Sơn, où était enterré le roi Hoàng-Đê.

(2) Le livre *Bắc sử* raconte que le jour de l'enterrement du roi Nhơn-Tôn (1023 après J. C.), les gens de la montagne et des grottes pleuraient comme s'ils venaient de perdre un des leurs.



LES ALENTOURS DE LA RÉSIDENCE SUPÉRIEURE (1)

Par H. LE MARCHANT DE TRIGON,

Inspecteur des Affaires politiques et administratives de l'Annam.

Je ne me fais aucune illusion sur l'attrait très relatif que peuvent présenter des souvenirs sur les bureaux de la Résidence Supérieure. C'est cependant une petite partie de l'histoire des Européens dans la Capitale, et peut-être nos jeunes collègues trouveront-ils quelque plaisir de curiosité à apprendre où et dans quelles conditions leurs aînés ont travaillé et vécu.

Lors de l'installation au Súr-Quán de notre premier Chargé d'affaires, M. Rheinart, ses bureaux se trouvaient dans un des bâtiments mis à sa disposition par le Gouvernement annamite. Plus tard, à la Légation, il n'y eût pas de local spécial pour les bureaux. Cela se comprend ; le Chargé d'affaires n'avait avec lui qu'un fonctionnaire faisant fonctions de Chancelier, et encore, bien souvent, était-il seul, son adjoint, prélevé sur le personnel de la Cochinchine, n'étant pas toujours remplacé immédiatement. Le personnel indigène se composait d'un secrétaire et d'un lettré. Chacun avait son bureau dans ses appartements, le Chargé d'affaires dans le bâtiment principal, le Chancelier dans le pavillon de gauche, en regardant la façade (2).

De 1883 à 1890, le personnel ayant augmenté, on utilisa pour les bureaux une partie du pavillon de droite et les vérandahs de l'hôtel de la Légation.

(1) Communication lue à la réunion du 5 mars 1918.

(2) Le pavillon de droite servait en partie pour la cuisine ; plus tard, on mit les bureaux dans l'autre partie. Ces deux pavillons étaient sans étage. C'est en 1891, que M. Brière fit construire l'étage actuel.

C'est ainsi qu'en 1889, j'ai été reçu par M. Destenay, alors chef du premier bureau, dans la vérandah, derrière le cabinet actuel du Résident Supérieur, là où travaille maintenant le dactylographe.

Le bureau des traductions était dans des dépendances sises à l'Est, contre le mur de clôture qui, à cette époque, entourait la Légation.

En 1896, à mon retour à Hué, après un long séjour en province, le premier bureau avait émigré dans la vérandah, derrière le grand escalier, là où se trouve actuellement la lingerie, près de l'escalier de service. Cette vérandah avait servi de logement au médecin, au début de l'installation de la Légation.

Le deuxième bureau, de 1885 à 1891, se trouvait dans le pavillon de droite, près des cuisines.

A partir de 1891, la construction des étages sur les pavillons, à droite et à gauche de l'hôtel, permit au personnel d'avoir des bureaux moins étroits.

Tout le rez-de-chaussée du pavillon de gauche (1) fût affecté au Cabinet du Résident Supérieur, qui y demeura jusqu'à l'édification des bureaux actuels.

La construction de cuisines en dehors du bâtiment de la Résidence Supérieure, et l'aménagement du pavillon de droite en chambres de passagers ou logement pour le Chef de Cabinet, en 1891, obligea le deuxième bureau à transporter ses dossiers ailleurs.

En 1891 ou 1892, on bâtit, en face de l'hôtel Morin actuel, le long de la route de Tourane, un bâtiment en briques et tuiles, d'une trentaine de mètres de longueur, bas, sans étage, divisé en compartiments dans lesquels se casèrent le deuxième bureau, le bureau de la Garde indigène, la pharmacie et la salle de consultation du médecin de la Légation.

J'ai rarement habité un local plus mal disposé et plus malsain.

L'exiguïté des vérandahs obligeait à les clore par des stores, qui nous défendaient de la réverbération, mais nous enlevaient la lumière. Le plafond, bas et très mince, nous préservait fort mal des lourds rayons du soleil d'été. Le dallage, à peine élevé de 20 centimètres au-dessus du sol, était humide et détrempé tout l'hiver, le vent chassant de partout la pluie dans les pièces.

Heureusement qu'une consolation nous restait dans notre malheur : je veux parler du « troisième bureau ». Nous avons ainsi dénommé le café en face, tenu d'abord par le « père » Coutel, dit Bon Cœur, et plus tard par M. Bogaert. Aux heures chaudes de l'été, entre deux

(1) En regardant la façade ; les bureaux du Cabinet occupaient toute la pièce qui sert maintenant pour les représentations théâtrales.

décomptes de solde ou d'indemnités de route, nous désertions notre rôtissoire, pour l'abreuvoir d'en face. Là, soit au zanzibar, soit à la manille, on réglait le sort de quelques bouteilles de bière glacée, dont l'absorption nous aidait à supporter le séjour de la magnanerie ou l'Administration nous abritait.

Bah ! quoique j'en puisse dire, on ne s'est pas trop ennuyé dans ce deuxième bureau là ; on était jeune, et facilement, à cet âge, on supporte bien des ennuis.

En 1897, ce bâtiment fût affecté aux dépendances de la Résidence Supérieure, logement de boys, etc..

Les bureaux allèrent occuper un immeuble plus confortable nouvellement construit, situé parallèlement à la route de Thuân-An, à 2 ou 3 mètres de celle-ci, exactement dans l'axe de l'allée qui conduit aux bureaux actuels. C'est à cet endroit même que se trouvait le bâtiment de la poste, ignoble mesure en paillotte et en torchis, que les postiers désertèrent sans regret, à la même époque, pour aller occuper le bâtiment qui, déjà remplacé par un autre, ne les abrite plus, et vient d'être affecté au Service des Forêts.

Les nouveaux bureaux réunirent pour la première fois, dans un même local, tous les services de la Résidence Supérieure, sauf le Cabinet qui restait au rez-de-chaussée du pavillon de gauche, et les Archives, qui demeuraient dans les vérandahs de l'hôtel. Elles ne devaient s'installer dans leur local actuel, déjà bâti cependant, qu'en 1901. Dans l'intervalle, ce bâtiment fût affecté au logement du Chef de Cabinet.

Ces nouveaux bureaux servirent jusqu'en 1905, date à laquelle le superbe bâtiment actuel fût terminé.

En 1904, fût construit le local qui fait pendant aux Archives, et où se trouvent les bureaux de la Garde indigène et du Contrôle financier.

*

* *

C'est en 1894 ou 1895, que M. Brière, d'accord avec le Gouvernement annamite, décida la création de Délégués français près des Ministres annamites. Il n'y en eût tout d'abord que deux, l'un au Ministère de l'Intérieur, l'autre au Ministère des Finances.

Ils s'établirent dans une grande maison en torchis et paillottes, aménagée à cet effet, et qui était située, à peu près à l'angle de l'allée des Ministères et de la route qui passe devant le Cờ-Mật. Ils y restèrent quelques années, de 1894 à 1900, époque à laquelle furent terminés les bâtiments qu'ils occupent actuellement. Ces bâtiments, dans

l'esprit de M. Boulloche, qui les fit édifier, devaient servir de bureaux aux différents Ministres, aux Tham-Tri et Thi-Lang, et à leurs employés, mais jamais on ne pût décider les Ministres à les occuper. C'est alors qu'on y plaça les Délégués, à l'Intérieur et à la Justice, pendant que le Délégué aux Finances allait s'établir au Nội-Vụ, nouvellement construit, dans l'intérieur de la seconde enceinte.

En 1901, au moment du Conseil Supérieur, le bâtiment de droite servit de logement à une partie des membres du Conseil ; c'est celui où se trouve maintenant le Musée économique.

Le bâtiment du Cơ-Mật, où se tiennent les séances de ce conseil, est donc le seul qui ait été maintenu dans sa destination primitive.



Aussi bien, puisque j'ai rappelé les bureaux où nous travaillions il y a bientôt trente ans, il me paraît intéressant d'entretenir nos collègues du Hué de cette époque, de l'aspect qu'avait, en 1890, le quartier européen de la rive droite, aujourd'hui si coquet et si bien entretenu. Ce ne sera pas long, et nous en aurons vite fait le tour.

La Résidence Supérieure était, comme maintenant, le centre du groupement. Comme je l'ai dit, les deux ailes n'avaient pas d'étage, et le parc, entouré de murs, était moins grand. Il s'arrêtait, vers l'Est, à peu près où s'arrête le jardin public, qui est entre le fleuve et la route de Thuân-An, jardin qui, à cette époque, n'existait pas. Il y avait une berge en pente gazonnée, sans aucun ornement. Sur la gauche du parc, près de la route, sous un gros arbre qui existe encore, se trouvait la poste, bâtiment en paillottes et en torchis.

Derrière la Résidence Supérieure, s'élevaient les deux casernes et le bâtiment d'officiers qui existent toujours.

L'hôtel Coutel, embryon de l'hôtel actuel et bien moins important, se trouvait à l'angle occupé par l'hôtel Morin. Plus haut, en remontant la route de Tourane, sur la droite, il y avait deux maisons ou anciennes pagodes annamites ; l'une, là où se trouve maintenant le cinéma Morin, devait servir d'asile au cercle de la rive droite à sa fondation, en 1891 (1) ; l'autre, à l'endroit où se bâtit le nouveau Contrôle financier, servait de logement à un fonctionnaire. Là où est le cercle et la maison de l'Inspecteur des Services Civils, sur le bord de la route,

(1) Le cercle se bâtit ensuite un immeuble le long du fleuve et parallèlement à celui-ci. Ce bâtiment fût démoli en 1901 pour faire place au cercle actuel, inauguré à cette époque.

s'élevait une immense paillotte, divisée en compartiments. C'est là que l'Administration, bonne mère, logeait les commis et le médecin. Le séjour de cet immeuble, peu confortable mais gratuit, n'était pas toujours des plus agréable. Le peu d'épaisseur des cloisons rendait toute intimité impossible ; les chants, les discussions philosophiques ou autres, voire les altercations entre les petites épouses des jeunes seigneurs de céans, ne permettaient pas plus aux gens couche-tôt de s'endormir qu'aux gens studieux de lire ou de méditer. Impossible ! Il fallait se mettre au diapason du lieu, ou s'en aller. Oui, mais où ? Il n'y avait aucune maison à louer !

Là où se trouvent aujourd'hui les Travaux Publics, s'élevait la briqueterie du « père » Coutel ; presque en face, une paillotte servant de logement aux gendarmes, et c'est tout. A cela se bornait le quartier européen. La route de Tourane jusqu'à la caserne, la route de Thuân-An jusqu'au bout du parc de la Résidence supérieure, l'avenue de la gare jusqu'aux Travaux Publics, servaient de rues et en avaient à peu près la largeur ; ailleurs, ce n'étaient que sentiers. Le pont n'existait pas, est-il besoin de le dire, et on prenait le bac, là où se trouve la première pile. Le long du fleuve, jusqu'au Quốc-Học, il y avait des paillottes servant d'abris et d'ateliers de réparations aux jonques royales. De l'autre côté du sentier, sur la gauche de l'avenue de la Gare, s'élevaient des casernes pour les *lính* de la marine royale.

En terminant, je tiens à remercier S. E. Nguyễn-Hữu-Bài, Ministre de l'Intérieur, MM. Ngô-Đình-Khả et Nguyễn-Đình-Hoè, qui ont bien voulu joindre leurs souvenirs aux miens, pour le rappel d'une époque dont nous serons bientôt les derniers représentants.





LE NON THUONG

CHAPEAU DES FEMMES ANNAMITES (1)

Par HỒ-ĐẮC-HÀM,

Professeur à l'École des Hàu-Bồ.

Ce chapeau est fabriqué au village de Việt-Yên-Thượng, « Việt-Yên Supérieur », dans la province du Hà-Tĩnh, d'où son nom, *nón Thượng*, « le chapeau du village Supérieur », ou « le chapeau de Thượng ». Dans le Nord Annam, il porte le nom de *nón Nghệ*, « chapeau du Nghệ », parce qu'il est fabriqué aussi dans certains villages de cette province, qui comprenait anciennement, d'ailleurs, le territoire du Hà-Tĩnh.

Il était autrefois très à la mode, à Hué, parmi les dames de la haute société. Il est encore porté dans les provinces du Nord de l'Annam, et surtout au Tonkin ; mais on peut le considérer actuellement comme faisant partie du Hué d'autrefois. A peine si, à la Capitale, on rencontre encore, de temps en temps, une vieille femme qui s'en serve.

Il est fait d'une armature de bambou recouverte de feuilles de latanier. Il est tout à fait plat, rond, et est muni d'un rebord descendant, droit, ce qui le fait ressembler au couvercle d'une grande boîte ronde. Son diamètre est de 0^m70 environ, et la profondeur du rebord de 0^m08. Au milieu et dans l'intérieur, est adaptée une coiffe, *cái sua*, en bambou tressé, de 0^m15 de diamètre sur 0^m05 de profondeur. Elle sert à fixer le chapeau sur la tête et en assure l'équilibre. Lorsque

(1) Communication lue à la réunion du 5 mars 1918.

les femmes en sont affublées, l'effet est étrange : on dirait qu'elles portent sur la tête un plat renversé, ou mieux, une énorme galette.

En temps ordinaire, on le maintenait par un simple cordon en chanvre ou en soie. Les jours de fête, ce fil était remplacé par une grande mentonnière, *bộ quai*, de couleur rouge, composée de 24 cordonnets de soie tressée, de 2 millimètres chacun de diamètre, divisés en deux branches, de 12 cordonnets chacune ; le tout se terminant par de longs flocs de la même couleur.

L'extrémité supérieure de chaque branche de la mentonnière était fixée, de chaque côté du chapeau, à une agraffe d'argent ciselé, composée d'une partie fixe et d'une partie mobile. La partie fixe comprenait une lamelle insérée entre les armatures du rebord : c'est le *bộ thể nón*, « la lamelle du chapeau », de la même longueur que le rebord du chapeau. Elle était munie d'un anneau. La partie mobile se composait d'un anneau, où passait la mentonnière, d'une chauve-souris finement ciselée, entre deux glands d'argent, le tout formant une sorte de chaîne, et d'un crochet, dit « bec de canard », *bộ mỏ vịt*, qui s'accrochait à l'anneau des lamelles.

Les cordons de soie mesuraient environ un mètre de longueur. Ils venaient se nouer au milieu de la poitrine, se prolongeaient sur une longueur de vingt centimètres environ et étaient terminés par des flocs d'une cinquantaine de cordonnets également en soie rouge, de 0^m55 de longueur. L'ensemble de la mentonnière mesurait 1^m30 environ ce qui fait que lorsqu'on portait le *nón thượng*, les flocs pendaient presque jusqu'aux pieds.

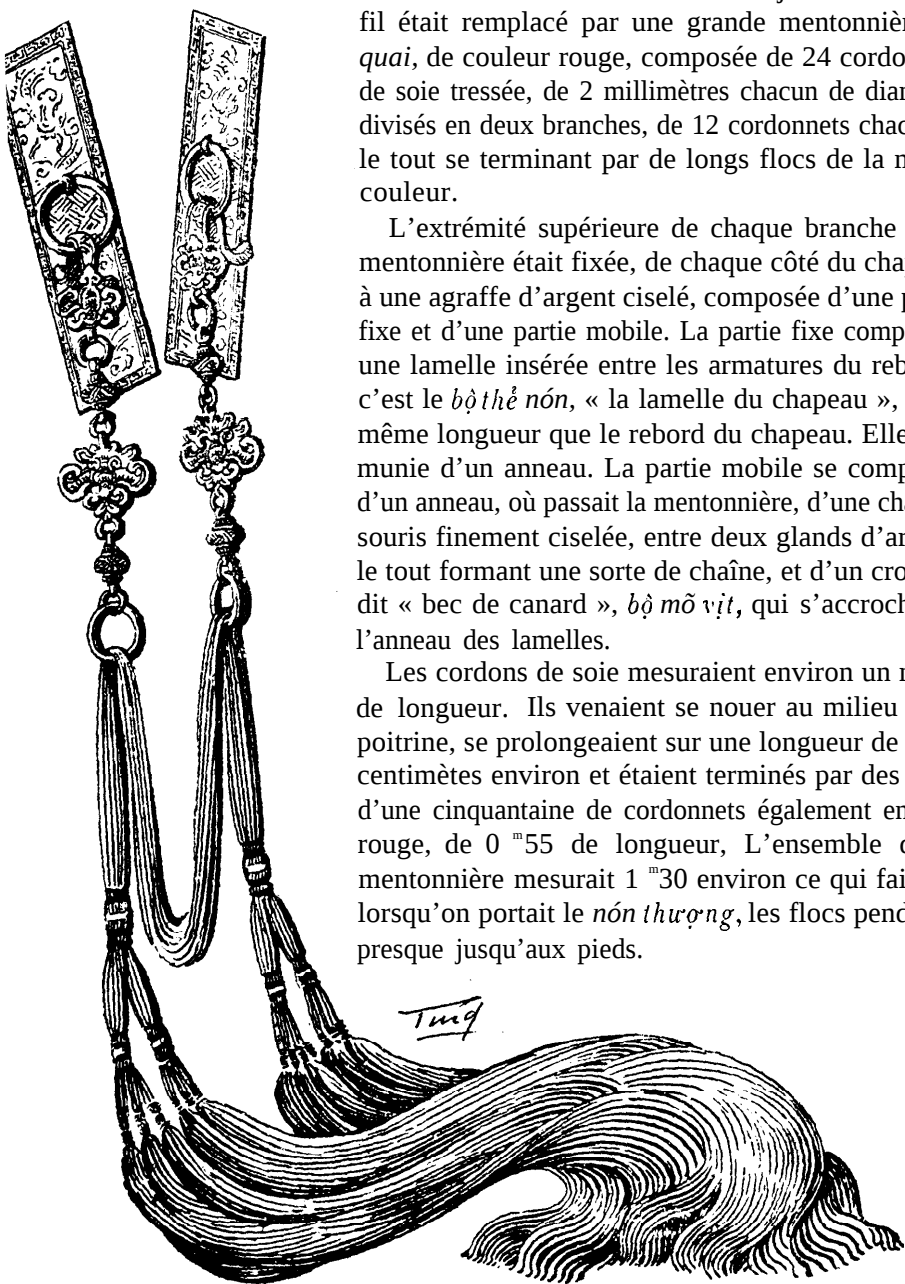


Fig. 1. — La mentonnière du *nón thượng*.

(Dessin de M. LÊ-VAN-TUNG)



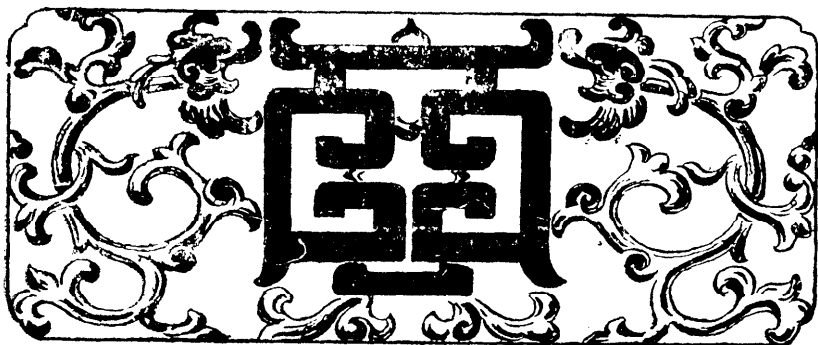
Planche II. — Le non -thuong.
(Aquarelle de M. Lê -Van -Tung).

La couleur rouge des cordonnets de soie était relevée par des fils d'or et des fils de soie multicolores, qui les réunissaient d'abord en groupes de deux cordonnets, lesquels étaient à leur tour réunis en faisceaux de trois paires de cordonnets chacun, ces deux faisceaux étant finalement reliés ensemble pour former chacune des branches de la mentonnière. L'ensemble était très élégant et d'un grand effet décoratif.

Le chapeau *nónthurong* servait dans le temps de coiffure aux femmes de la classe aisée. De là est venue l'expression : *Đira, nónthurong quai thao*. « Quand elle sort, [elle porte] un chapeau de *Thurong*, avec une mentonnière en bourre de soie ». Cela se dit d'une femme aisée et noble.

Le *nónthurong*, chez les femmes, allait de pair avec le *nón Gò-Gang*, qui est le chapeau des hommes, ainsi appelé parce qu'il est fabriqué principalement au village de Gò-Gang, dans le Bình-Định. C'est le chapeau à forme conique, en feuilles fines et luisantes, que l'on porte aujourd'hui, dans la classe aisée, aussi bien les femmes que les hommes, et qui a remplacé, au moins à Hué, le *nónthurong*, dont il vient d'être question. Ajoutons que ce reste d'une ancienne coutume se conserve encore en deux occasions : dans les cortèges de mariage, où le rire veut que les femmes, même la jeune mariée, aient la tête ornée de ce chapeau, et dans des offrandes aux génies ou aux esprits : la série d'objets en papier offerts à un génie féminin comprend un chapeau plat.





LA STÈLE DU TOMBEAU DE TU-DUC (1)

Traduction par E. DELAMARRE,
Administrateur des Services Civils.

*Sa Majesté l'Empereur a composé cette inscription lors de
l'achèvement du Tombeau Khiêm-Cung*

20^e ANNÉE DE TỰ-ĐỨC

Le Ciel est d'un bleu léger, et cependant il y a constamment des vents, des nuages, des pluies, de la rosée. Mais le Ciel n'a pas de forme palpable, et point n'est besoin d'en discourir. Quant à la terre, dont la forme est déterminée, il est des époques où elle est sujette à des cataclysmes. Quelque brillants que soient le soleil et la lune, il est aussi des instants où (leur lumière) est obscurcie, éclipcée. Ne voilà-t-il pas une haute montagne, une mer profonde, de l'or résistant, de la pierre solide, et cependant, rien ne les empêche de s'écrouler, de s'envaser, de se dissoudre, de se briser.

(1) Communication lue à la réunion du 5 mars 1918. Cette traduction a paru dans la *Revue Indochinoise*, Mai 1909, tome XI. pp. 491-504. Nous sommes très reconnaissant à l'auteur, qui a bien voulu revoir son travail et nous autoriser à le réimprimer, pour prendre place dans la série des traductions des stèles impériales, que nous inaugurons dans ce numéro.

Et qu'est-il de l'homme ? Sa naissance aussi bien que sa mort sont deux grands problèmes qui sont cependant bien communs.

Nhan mourut jeune ; Bành jouit d'une grande longévité ; Di fut vertueux ; Chinh, pervers. Leur existence fut dissemblable, mais la mort (leur) fut égale. Ce qui ne pourrait pas, c'est la renommée, et ce qui est corruptible, c'est le corps. Qu'est-il besoin de se presser dans les préparatifs de ses funérailles ? Toutefois, ensevelir, c'est confier en dépôt (son corps), pour se différencier des animaux, par un rite qui n'est que l'expression de la sentimentalité.

Tout monarque, dès son avènement au trône, se fait faire un cercueil sur lequel une couche de laque est ajoutée une fois par an. Moi, comment me permettrais-je de transgresser un usage établi par les Princes mes prédécesseurs ? L'homme robuste s'inquiète des catastrophes (possibles) ; (un homme d') une complexion délicate serait-il plus rassuré ? Je suis d'une nature affaiblie. Déjà, à ma naissance, ma mère tomba malade et ne se rétablit qu'au bout de longs mois. Ma nourrice prit (pour moi) peu de soins de propreté, et elle ne s'améliora pas malgré les enseignements maternels. Ma mère craignit que ce ne fut (pour moi) une cause d'inintelligence. Aussi, quand j'eus atteint ma troisième année, je fus sevré (et) désormais ce fut ma mère qui me porta dans ses bras et prit soin de moi. Je fus souvent malade, et plus d'une fois ma vie fut en danger. Matin et soir, elle me porta dans ses bras. Combien immenses étaient ses peines et ses fatigues !

Quand je fus en âge de pouvoir parler et marcher, je traçai, avec un morceau de charbon, un caractère sur le mur. Intrigués, les gens m'en demandèrent l'explication. J'ai écrit la lettre *trạng* 狀, leur dis-je, parce qu'on appelle *trạng-nguyên* celui qui a été reçu le premier des docteurs. Ces faits m'ont été rappelés par ma mère.

Quand je fus en âge d'aller à l'école, elle m'envoya faire mes études (chez le précepteur des princes). Dès mes études élémentaires, je sus composer des phrases parallèles, mais j'ignorais encore les règles de la poésie.

Mon père était sévère, mais plein de bonté. Depuis mon enfance jusqu'à l'âge d'adolescence, une seule fois je fus en faute. Il m'infligea une correction de rotin qui se borna à quelques coups. Mais cela suffit à m'inspirer de la crainte. De son côté, mon père, s'en rendant compte, se gardait de me donner de trop fréquentes leçons. Me les donnait-il, je faisais tous mes efforts pour ne plus mériter d'être réprimandé. Une fois, après avoir lu une de mes compositions, il daigna sourire. Un autre jour, en plaisantant, il s'adressa à nous tous : « Mes enfants, que chacun de vous trouve deux caractères faisant antithèse avec ceux de son nom ». Sans savoir si c'était bien cela ou non, je

répondis incontinent que, d'après le sens du livre que j'étudiais, les caractères (de mon nom, signifiaient : Hường洪, « important, grand ». et Nhậm仝 (1), « porter, charger. »

Un léger sourire aux lèvres, il s'adressa à moi : « Porter une charge importante, de quoi ? De fagots ? »

S. M. la Reine, ma mère, était bonne, mais sérieuse. Elle me donnait journallement des leçons de civilité, pour m'initier à la politesse et aux rites, et jamais ne me permettait de gamineries. Tous les matins, j'allais en classe pour rentrer à midi. Constatait-elle des oublis ou de la négligence chez moi, elle me faisait des admonestations et des reproches à ce sujet. Une leçon n'était-elle pas sue, elle me faisait rester assis jusqu'à ce que je l'eusse apprise. Autrement, il ne m'aurait pas été permis de toucher aux jouets que j'avais à mes côtés. Grâce à un heureux atavisme, j'étais assez bien doué. Aussi arrivais-je à apprendre par cœur, en une demi-journée, tout un livre généralement destiné aux enfants. La crainte aussi, provenant de la sévérité de mon éducation, me faisait recevoir moins de coups de rotin, moins de réprimandes. Mais bien qu'elle me fustigeât à chaque faute, elle pleurait toujours ensuite.

Mon père m'emmenait dans toutes ses promenades ; il me fit même installer avec lui au jardin Thường-Mậu (2) qui venait d'être achevé.

Il avait, conformément à un ordre impérial, à examiner et statuer sur le rapport relatif aux condamnations soumises aux assises d'automne. Il ne voulut jamais s'en décharger sur personne. Il prépara lui-même le rapport. Malgré l'heure tardive, la nuit, il me fit écrire sous sa dictée.

L'année venait de finir, quand mon père reçut le sceptre au milieu des sentiments de deuil de la Nation. Il n'eut pas le temps de mander auprès de lui ses femmes, ni ses autres enfants. Seul, je fus tout le premier convoqué, pour le servir, au pavillon de Hoàng-Phước-Điện (3).

L'année suivante, conformément à l'ordre de l'Empereur, mon père, je reçus une habitation séparée (cette résidence reçut plus tard le nom de Thiện-Khánh-Đường (4)), pour les facilités de mes études. Un an après, ce fut la cérémonie solennelle d'investiture. Il me confia le mandat de Gouverneur de la Capitale. Dans la suite, je fis partie de l'état-major de mon père, lors de son voyage au Tonkin, au cours duquel, à l'aller comme au retour, je fus à ses côtés matin et soir.

(1) Nom personnel de Tự-Đức.

(2) Thường-Mậu 常茂.

(3) Hoàng-Phước-Điện 皇福殿

(4) Thiện-Khánh-Đường 善慶堂

L'année qui suivit, il m'accorda le titre de Cōng avec une résidence personnelle. Je me mariai. C'était l'époque où j'étais plein d'ardeur pour l'étude. Tout marié que j'étais, je fus, comme d'habitude, mandé au Palais, pour me mettre à ses ordres. Il me comblait de grandes faveurs. Parfois, je ne pouvais sortir qu'à une heure tardive de la nuit. Ou bien, s'il avait à rédiger des ordonnances d'une certaine importance littéraire, il me confiait le soin de les revoir ; de même, par son ordre, j'avais fort souvent à composer des pièces de littérature et de poésie. Bien des fois, me gardant à sa disposition pendant ses repas, il m'accordait la faveur d'y prendre part. J'interrompais le cours de mon repas pour scander une composition littéraire. Il ordonnait aux femmes de son harem de me remettre le nécessaire de bureau réservé à mon usage. J'étais au comble des faveurs. La composition achevée, il me passait une tasse de jade, avec la permission d'user des plats : « Sers-toi, me disait-il. Sers-toi de ces mets, comme tu profites du superflu de mes bonnes œuvres. »

D'autres fois, au cours de libations accompagnées de mélodies, du rythme des danses et des chants, il me faisait improviser des morceaux de poésie ; je m'en acquittais heureusement. Je fus récompensé (par le don) de bijoux, de bagues et d'objets divers. Il me disait : « Tout cela n'est pas assez précieux. Je voudrais te décerner, mon enfant, ce conseil en guise de don : Sois l'orgueil de l'auteur de tes jours et penses-y sans cesse ».

Je recueillis religieusement ces conseils que je gravai dans mon cœur. J'en étais au début des *Tứ thư* (quatre livres), sans les connaître à fond. Je m'exerçais quelque peu à la versification et je ne réussissais pas souvent. Quant à mes frères, majeurs ou puînés, soit qu'ils fussent paresseux, soit qu'ils fussent trop jeunes, j'étais plus instruit qu'eux. Aussi réussissais-je à faire avec succès des réparties littéraires heureuses qui me valurent son affection toute particulière. C'était un effet de la bonté paternelle, mais, en réalité, mon bagage d'instruction était léger. Cela tenait à ce que, du temps que j'étais Hoàng-Tôn (petit-fils du Roi), et ensuite Hoàng-Tứ (fils du Roi), je n'avais pas eu de professeurs d'un savoir bien distingué, dignes de moi. Tout au plus, étaient-ils des lettrés quelconques d'un certain âge, et qui eussent été embarrassés de répondre, si on se fût avisé de leur poser une question. En me voyant d'une intelligence précoce, il (Thiệu-Trị) prédit que je saurais me garder du malheur, et me laissa dans le calme nécessaire pour mes études. Mais je regrette de n'avoir pas disposé d'assez de livres pour pousser à fond mon instruction, que je ne considérais pas alors comme un plaisir. Je préférerais l'exercice de l'équitation. C'était certainement à l'ardeur de la jeunesse qu'il fallait attribuer cet état d'esprit.

Plus tard, je fis des progrès dans mes études sans me rendre compte comment.

Je ne saurais rappeler tous les éloges que l'empereur mon père m'a décernés dans beaucoup d'autres occasions. Ainsi, au tir, je touchais le point qu'il m'indiquait, en présence de mes frères puînés et des gentilshommes de service. « Tu peux disposer à ton gré, me disait-il, des flèches et des arcs pour tes exercices. Car à qui pourraient être plus tard légués ces objets et ces instruments ? » Un esprit perspicace aurait par là scruté son grand dessein. Un jour, je me tenais à ses côtés, au cours des exercices de tir dans le jardin dénommé Câm-Viên (1) ; il y avait alors également S. M. la Reine ma mère ; je venais de lancer quatre flèches ; j'en tenais encore une dernière en main. « Avec ta flèche, m'ordonna-t-il, tâche, de toucher la cible pour égayer ta mère. » Sitôt l'ordre donné, je tendis mon arc, et la flèche alla frapper au centre.

Sa sainte pensée était d'une profonde clairvoyance. Il n'était pas de ces esprits indécis qu'on n'aurait pu sonder. Mais je restais indifférent, ne m'attachant guère à cette idée (2), pas plus que je ne faisais attention aux propos des envieux. Certains me conseillèrent de venir au Nôi-Các, pour me mettre au courant des affaires administratives ; je leur répondis que ça regardait mon frère aîné. D'ailleurs, j'étais par tempérament peu expansif et par trop timide. A moins que ce ne fussent des personnes très proches et très amies, je n'adressais pas souvent la parole aux princes et dignitaires que le hasard mettait en ma présence à la Cour ; on eût dit que j'avais une nature de femme. Par suite, l'on eut de rares relations avec moi, mais je me contentais de ma modeste situation.

De complexion fort délicate, malingre, dans cet âge de l'adolescence pourtant exempt de soucis, je ressentais vivement l'absence d'héritier qui eût satisfait l'attente de mes augustes parents ; j'en étais absolument honteux. A cette idée, je ne prêtai toutefois qu'une attention distraite ; je ne m'en préoccupais pas constamment, quand, au moment où j'allais atteindre l'âge de la prise du bonnet (3), je fus, au 6^e mois, atteint de la variode qui mit ma vie en danger. Je fus rétabli seulement au 8^e mois, grâce aux soins des médecins et aux prières de mes augustes père et mère ; ma convalescence n'avait pas encore

(1) Câm-Viên 禁園.

(2) C'est-à-dire à l'idée qu'il qu'il pourrait être désigné comme héritier présomptif.

(3) Vers la 20^e année. En Chine, lorsque un adolescent atteint sa 20^e année, on célèbre une cérémonie pour lui mettre un bonnet. C'est l'âge adulte

atteint son terme, les croûtes n'étaient pas tombées ; cependant, comme je brûlais de voir mes augustes parents, je fis, malgré mon état de santé, un effort pour me rendre auprès d'eux, et exprimer ma gratitude. Je chancelais presque en marchant et en me mettant à genoux. Mon père me dispensa du *lạy* ; il me fit don du livre *Chí thiên đường tậphội* (Réunion des cahiers sur la bonne morale), me disant : « Diriger sa conduite, diriger l'administration, tout est dans ce livre. Lisle, mon fils, pour le mettre en application. » Il me permit de pénétrer dans l'intérieur du Palais pour voir S. M. la Reine ma mère, qui me couvrit de caresses, pendant que des larmes s'échappaient de mes yeux.

Dans ses moments de loisir, mon père me fit lire une chanson qu'il avait composée à l'imitation du morceau *Khánh vãn ca* (Chanson sur les nuages de bon augure) de Ngu-Thuân. Je trouvai pour sa composition des rimes propres et heureuses, et j'en fus récompensé par de grandes libéralités. A cette occasion, il adressa une réprimande aux fonctionnaires du Nội-Các, pour la pauvreté des rimes qu'ils avaient proposées.

Peu d'années (après son avènement), mon père tomba malade. Durant le cours de sa maladie, de la dernière décade du 8^e mois à la dernière décade du 9^e mois, avec mes frères et des dignitaires, je me tins à son chevet, dans l'intérieur de l'enceinte réservée, pour veiller aux soins médicaux, et m'enquérir de ses nouvelles. C'était à la saison des pluies et de l'inondation. Bien que je n'eusse pas recouvré mes forces, j'affrontais et le froid et la pluie, toujours en habit et en turban, sans oser les enlever. Je dus négliger mon repos et ma nourriture, Puis, exténué de fatigue, je m'adossai à une colonne pour trouver un peu de sommeil. Lorsque mon père me fit appeler, je restai interdit et je suivis immédiatement son envoyé. C'était pour moi un devoir tout naturel ; je n'avais pas à m'arrêter devant aucune considération, tout en espérant, d'un jour à l'autre, pouvoir me réjouir de son rétablissement et recueillir ses enseignements. Malheureusement, le Ciel ne lui fut point clément. Il me légua une importante succession avec un fardeau accablant, à moi personne faible et sans expérience.

Hélas ! quelle douleur ! Hélas ! quelle douleur ! Si jeune encore, et débutant dans les affaires d'Etat (1), nous ne connaissons pas à fond les vieilles traditions (de notre dynastie) ni le cœur humain. Oh ! inexpérience ! Oh ! soucis ! En réfléchissant profondément, nous craignons de ne pas être à la hauteur de notre charge.

(1) A partir de ce passage. Tu-Duc s'applique les termes de respect dus à la royauté dont il vient d'être investi.

Puis, une autre mort suivit : celle de notre sœur aînée, la princesse Diên-Phước Trường-Công-Chúa (1), ce qui endolorit davantage le cœur de S. M. la Reine notre mère, que nous nous efforçâmes de consoler tant que nous pûmes. Nombreux étaient encore ceux de nos frères frappés pour d'autres causes ; tout contribuait à accabler notre chétive personne. Aussi, notre maladie apparut-elle à nouveau, nous faisant courir un danger imminent. Grâce aux vertus des Empereurs notre aïeul et notre père, que les hommes avaient su hautement apprécier, grâce encore aux sages dispositions que S. M. la Reine notre mère avait prises concernant le Palais, tandis que d'anciens hauts dignitaires avaient tout mis en ordre à la Cour aussi bien que dans le gouvernement provincial, nous parvinmes, en suivant la tradition établie par nos pères, à marcher sur leurs traces pendant une dizaine d'années, sans grandes erreurs.

Nous avons pourtant méconnu les sentiments de l'affection paternelle (de Thiệu-Trị) envers ses enfants. Nous avons dû, malgré nous, faire juger par la Haute Cour, pour raison d'Etat et pour le bien de la Couronne (notre frère aîné). Nous éprouvons une profonde douleur, quand nous pensons à la chanson qui dit : Se partager un bol de riz et un morceau d'étoffe (allusion à l'affection fraternelle qu'il a dû oublier). Quelle autre personne que Mạnh-Tử aurait pu justifier la faute de Châu-Công ? Ah ! que nous ayons eu ou non un pareil dessein, que nous ayons ou non été dupé par les flatteurs de notre entourage, en tout cas, comment aurions-nous pu (sans de sérieuses raisons) nous décider à cette amputation (d'une partie de notre chair).

En ce moment, il nous est encore difficile de tout étaler au grand jour. Pendant cent siècles, l'histoire sera toujours là. Nous n'avons eu aucune arrière-pensée. Si quelque personne s'avisait de réfléchir que si, malgré notre désir de nous intéresser plus tard à ces orphelins, nous ne l'avons pas fait, simplement parce que cela nous a été impossible (pour des raisons politiques), elle serait amenée à conclure à notre justification devant le monde.

Enfin, si des détrousseurs de grand chemin, aussi bien que des mal-fauteurs, ont un moment causé des désordres, mais n'ont, en fin de compte, atteint aucun résultat, c'est grâce à l'effort de tous et non à notre mérite personnel.

Jusqu'à ce jour même, notre âme éffarée ne s'est pas encore remise, cependant que notre santé si précaire n'a fait que s'aggraver. Pour

(1) Diên-Phước Trường-Công-Chúa. 延福長公主

comble de malheur, nous avons souffert d'accès de maladies foudroyantes qui nous ont fait voir la mort de près. Nous tombions inanimé, pour bientôt revenir à la vie. Nous étions sujet à des vertiges, nous avions la vue faible, les pieds frêles, l'estomac malade ; toutes ces affections ont été causé que nous avons négligé l'accomplissement des cérémonies rituelles, que nous n'avons pu nous occuper avec plus d'activité des affaires de l'Etat. Voilà les raisons qui nous ont valu des critiques.

Puis, il a fallu songer aussi qu'un matin on pourrait se trouver à son dernier souffle. Est-il admissible, sans honte, qu'on soit moins avisé que le renard (1) ? C'est dans cet ordre d'idées que nous avons prescrit aux fonctionnaires du Bureau Khâm-Thiên-Giám (Cabinet d'astronomie et astrologie) de trouver un emplacement (de sépulture). C'est un terrain libre, dans le village de Duong-Xuan-Thuong qui a été choisi. La Cour a examiné à nouveau ce lieu, qui a été jugé favorable. (Nous avons agi ainsi) par condescendance envers une pratique de science occulte. Pour nous, en avons-nous jamais fait grand cas ?

D'ailleurs, on nous a dit que l'année présente étant l'année *giáp-tí*, le mois présent celui de *bính-tí*, le temps est favorable pour commencer l'entreprise (11^e mois, décembre, de l'année 1864). Nous avons écouté ce conseil, et nous nous sommes décidé à entreprendre l'ouvrage.

Or, tout le personnel compétent a exécuté sa tâche avec activité. S'accommodant à la position haute ou basse du terrain, on opéra le mesurage, on commença les travaux de remblai ou de déblai. Les rochers ont été minés, les buissons ont été abattus. Les murs, les fossés, les palais, les édifices, les maisons, les chemins couverts, les lacs et les îles ont apparu successivement.

Le centre de l'emplacement est réservé pour notre demeure éternelle, orientée dans la direction de *giáp* et tournant le dos à celle de *canh* (2). Sur cet emplacement, on n'a maçonné nul tombeau, on a seulement fait construire sur le sol uni une enceinte dans laquelle on fera un jour élever un tombeau semblable à celui de Bá-Lãng. Les mamelons s'avancant jusqu'à notre tombeau ont été baptisés : *Dẫn-Khiêm*, *Lao-Khiêm*, *Dạo-Khiêm*, *Long-Khiêm*, *Cư-Khiêm*, *Lý-Khiêm* (3). Le mamelon de droite a été entouré de murs percés d'une

(1) D'après les légendes, le renard, sur le point de mourir, chercherait un endroit où il pourrait se coucher la tête tournée vers les montagnes

(2) Indications de la boussole chinoise : *giáp* 甲, Sud-Est; *canh* 庚, Nord-Ouest.

(3) *Dẫn-Khiêm* 引謙 ; *Lao-Khiêm* 勞謙 ; *Dạo-Khiêm* 蹈謙 ; *Long-Khiêm* 隆謙 ; *Cư-Khiêm* 居謙 ; *Lý-Khiêm* 履謙.

porte qui s'appelle Khiêm-Cung Môn (1). Le palais antérieur, qui servira pour le culte à l'avenir, prend le nom de Hoà-Khiêm Điện (2). Celui postérieur du nom de Lương-Khiêm Điện (3), servira de salle d'habitation passagère. Le palais de l'Est, dit Minh-Khiêm Đường (4), contient le salon de musique. Celui de l'Ouest, du nom de Ôn-Khiêm Đường (5), est la salle destinée à recevoir nos enseignants et nos uniformes royaux.

Tant au dedans qu'au dehors de la porte, sont construits quatre édicules appelés Cồng-Khiêm, Cung-Khiêm, Lễ-Khiêm et Pháp-Khiêm (6), qui servent de lieu de repos aux mandarins en service.

Derrière les deux palais se trouvent quatre maisons appelées Tùng-Khiêm, Dụng-Khiêm, Y-Khiêm et Trì-Khiêm (7), qui servent de logement pour les femmes du harem.

Derrière le palais postérieur, on a ajouté un petit palais, dit Ich-Khiêm (8), d'où on peut voir le paysage voisin.

Devant la porte de devant, est construit un corridor du nom de Chí-Khiêm (9), étroit, mais suffisant pour le culte des anciennes femmes royales. Le petit lac de Tiểu-Khiêm (10), en forme de croissant de lune, est sis en face de l'emplacement du centre, n'ayant que peu d'eau ou parfois pas du tout, mais bon comme réservoir pour les eaux de pluie. Ce lac est construit selon les indications de la science occulte.

Le grand lac, dit Lưu-Khiêm Hồ (11), s'allonge de droite à gauche, par des détours sinueux ; il est profond et limpide, intarissable en été, et ne déborde pas en automne, car il a été creusé dans les rizières profondes. Une écluse y a été pratiquée pour y conserver l'eau ou l'en faire sortir. Malgré que la construction du lac n'ait été achevée qu'à moitié, les poissons y affluent en quantité innombrable, sans qu'on ait besoin de le peupler, car le lieu est favorable et les attire.

Du rocher de la partie supérieure du lac, rocher où l'on ne remarque aucune fente, jaillit une source d'eau limpide et murmurante qui

(1) Khiêm-Cung Môn 謙宮門.

(2) Hoà-Khiêm Điện 和謙殿.

(3) Lương-Khiêm Điện 良謙殿.

(4) Minh-Khiêm Đường 鳴謙堂.

(5) Ôn-Khiêm Đường 溫謙堂.

(6) Cồng-Khiêm 公謙 ; Cung-Khiêm 恭謙 ; Lễ-Khiêm 禮謙 ; Pháp-Khiêm 法謙.

(7) Tùng-Khiêm 從謙 ; Dụng-Khiêm 用謙 ; Y-Khiêm 依謙 ; Trì-Khiêm 持謙.

(8) Ich-Khiêm 益謙.

(9) Chí-Khiêm 至謙.

(10) Tiểu-Khiêm 小謙.

(11) Lưu-Khiêm Hồ 流謙湖.

se répand jour et nuit dans le lac. Il existe probablement sous le terrain une source naturelle. Nous y avons fait construire une chaumière, moitié sur l'eau moitié sur terre, servant de remise à deux petits bateaux appelés Thuận-Khiêm et Ôn-Khiêm (1).

Sous la lumière de la lune, nous nous engageons dans le lac pour cueillir les fleurs du lotus et chanter des vers en leur honneur. Le charme (de ce spectacle) assoupit tous les autres désirs matériels. Le lac est couvert de lotus. A côté du lac, nous avons fait édifier deux maisons. L'une, à un étage, assez haute, aérée, s'appelle Xung-Khiêm (2) ; l'autre, à deux étages, qui s'appelle Dũ-Khiêm (3), est un peu basse et étroite, mais assez commode pour celui qui aime à pêcher à la ligne, pendant la brise de midi, ou la nuit, au clair de la lune. Avec des matériaux économisés, nous avons fait construire une grande île, et bâtir dessus trois petits Đình, auxquels nous avons donné les noms de Nhã-Khiêm, Tiều-Khiêm, et Lạc-Khiêm (4). Nous avons fait imiter des cols, des coteaux et des forêts, pour y élever des volailles et des bêtes. Paons, lièvres, faisans, tous y trouvent asile. Sur le lac, nous avons fait construire trois ponts, que nous appelons Tuấn-Khiêm, Tiển-Khiêm et Do-Khiêm (5), pour relier l'île à la terre.

Au pied de la montagne de gauche, se trouve une maison dite Thễ-Khiêm Đình (6), et un champ de tir. Sur le versant de la montagne se trouve une pagode dite Chập-Khiêm-Trai (7), qui est reliée au palais par un passage couvert. Au sommet de la montagne surgit, magnifique, le palais Di-Khiêm (8), d'où la vue s'étend sur l'horizon.

Le palais est entouré de murs maçonnés, suivant les mouvements du sol. Ces murs ne sont qu'une œuvre humaine, qui ne saurait l'emporter sur celle de la nature, ces montagnes qui se succèdent en formant des murs et des écrans.

Les trois portes extérieures se nomment Vự-Khiêm, Tự-Khiêm et Thượng-Khiêm (9). Celles intérieures, au nombre de six, s'appellent Tắt-Khiêm, Nhu-Khiêm, Vi-Khiêm, Năng-Khiêm, Mục-Khiêm et Liêm-Khiêm (10).

(1) Thuận-Khiêm 順謙 ; Ôn-Khiêm 穩謙.

(2) Xung-Khiêm 冲謙.

(3) Dũ-Khiêm 兪謙.

(4) Nhã-Khiêm 雅謙 ; Tiều-Khiêm 標謙 ; Lạc-Khiêm 樂謙.

(5) Tuấn-Khiêm 循謙 ; Tiển-Khiêm 踐謙 ; Do-Khiêm 由謙.

(6) Thễ-Khiêm Đình 體謙亭.

(7) Chập-Khiêm Trai 執謙齋.

(8) Di-Khiêm 彌謙.

(9) Vự-Khiêm 務謙 ; Tự-Khiêm 自謙 ; Thượng-Khiêm 尙謙.

(10) Tắt-Khiêm 必謙 ; Nhu-Khiêm 桑謙 ; Vi-Khiêm 撝謙 ; Năng-Khiêm 能謙 ; Mục-Khiêm 牧謙 ; Liêm-Khiêm 廉謙.

Suivant la nature des lieux, tantôt on a fait un jardin potager, des tonnelles de verdure, tantôt des sites pour les cerfs, des viviers pour les poissons.

Quoique le sol soit caillouteux, les plantes y croissent avec exubérance, et les animaux y trouvent une suffisante nourriture. Cela ne peut s'attribuer qu'à la nature du sol.

Nous avons donné à notre construction le nom de palais Khiêm-Cung (1), qui s'appellera sans doute à l'avenir le tombeau Khiêm-Lăng (2). Nous avons ordonné d'y construire un temple pour un Génie dont le culte a été prévu au registre de ceux honorés par l'Etat ; à ce Génie, qui s'appelle le Génie de Khiêm-Sơn (3), on délivrera des brevets.

Les noms que nous avons donnés à ces choses ne sont pas de vains vocables, ils renferment toujours quelque signification.

Pourquoi, par suite de notre modestie et humilité (*khiêm*), toutes les choses (montagne, palais, édifices), sont-elles appelées Khiêm (modestes, humbles) ? Est-ce qu'elles sont susceptibles de commettre une faute quelconque ? Ont-elles une conscience qui justifie ce qualificatif ? Sont-elles capables d'accepter ces dénominations ? Mais comment avons-nous pris ce nom de Khiêm (modestie) ? Est-ce qu'en réalité notre modestie est véritable ?

La modestie est un sentiment de respect et d'humilité, qui nous pousse à nous faire petits, quelle que soit notre situation. Nous avons supporté des affronts, nous nous sommes avoué coupable : est-il une plus grande humilité ? Quels talents, quelles vertus avons-nous donc pour ne pas être humble ? Nous sommes accoutumé à aimer la simplicité. Quoique nous demeurions sous le toit jaune (le toit impérial), notre cœur est celui d'un homme vêtu de bure. A part la magnificence de notre uniforme de cérémonie, nous avons vécu sans l'éclat auquel nous aurions pu prétendre dans notre situation. Voilà l'explication (de ce mot *khiêm*).

D'ailleurs, au jour de la construction dudit palais, la foudre est tombée sur le Hoà-Khiêm. Des sujets rebelles ont trompé des gens qu'ils ont entraînés jusque dans l'intérieur du palais.

La colère du Ciel et l'hostilité des hommes ont fondu sur nous à l'improviste. Comment ne serions-nous pas humble ?

En notre conscience, depuis le début jusqu'au bout, nous avons toujours été animé d'un sentiment de méfiance envers nous-même ; nous avons fait tous nos efforts, dans l'espoir de pouvoir réparer en partie les maux subis. N'est-ce pas là de la modestie ? C'est ce motif

(1) Khiêm-Cung 謙宮.

(2) Khiêm-Lăng 謙陵.

(3) Khiêm-Sơn 謙山.

qui nous a déterminé à donner ce nom (de Khiêm) à tout ce qui se trouve en contact avec nous, pour que chaque fois nous soyons touché, et, par là, critiqué et corrigé.

Nous ne sommes pas comme (un personnage de l'antiquité qui rencontrant un ruisseau l'a baptisé de) ruisseau stupide ; pourtant il n'était pas stupide, pourquoi donc l'a-t-il déshonoré ainsi ?

Il serait donc, inutile de rechercher si les choses inanimées acceptent volontiers ou non les noms imposés.

Quand nous avons donné ce nom de modestie (Khiêm), nous étions convaincu de ne pas être en quoi que ce soit l'objet particulier d'aucun amoindrissement ou avantage, d'aucun préjudice ni honneur.

Si nous avons fait construire à l'avance notre future habitation définitive en cet endroit, c'est parce que, d'après les règlements et traditions, on devra bâtir, après notre décès, une sépulture et une pagode de culte spéciale. Et si nous ne préparons pas ainsi notre habitation définitive à l'avance, nous aurions à craindre que nos sujets et héritiers, se conformant trop strictement aux règlements en vigueur, n'élèvent dans des endroits éloignés des bâtiments qui exigeraient sans doute de grands efforts. Aussi, en agissant ainsi, nous n'avons eu pour but que l'économie et la commodité. D'autre part, par rapport aux autres tombeaux royaux, cet emplacement se trouve beaucoup plus près de la Capitale, et les collines y sont peu élevées. L'eau y est saine. Il n'y a pas de brousse touffue et de grands mamelons, mais un terrain uni, ce qui a permis d'entreprendre les travaux avec facilité. Bien que le nombre des bâtiments que nous construisons ici soit considérable, il n'y a cependant que les temples appelés Hoà-Khiêm, Lương-Khiêm et Di-Khiêm, qui soient des bâtiments nouveaux ; tout le reste est construit à l'aide de matériaux provenant d'anciennes maisons démolies ailleurs. Les travaux de construction de ces maisons n'ont été terminés qu'au bout de 3 ans, et la dépense s'est élevée à un million de ligatures, tant pour le paiement du prix des travaux que pour les gratifications accordées aux agents. Oh ! que de grosses dépenses et de peines ces bâtiments ont causées ! Nous ne l'avons pas ignoré, mais nous ne pouvions pas faire autrement. Aussi nous nous sentons toujours pris de confusion devant ces travaux coûteux, surtout quand nous pensons aux paroles de Thành-Tử-Cao (ancien philosophe qui a exprimé son mépris pour les rois qui épuisent le peuple).

Les constructions terminées, nous y emmenâmes notre mère et nous y donnâmes des fêtes et banquets, avec théâtres et danses. Ces fêtes d'inauguration et de réjouissance, auxquelles assistaient tous les mandarins et fonctionnaires de la Cour, n'ont été données que suivant la volonté de nos sujets et non la nôtre ; ce n'est pas de notre

propre mouvement ni pour notre plaisir que tant de cérémonies ont été accomplies. Mais, à l'imitation d'un ancien Tu-Không (ancien titre du Ministre des Finances), Biêu-Thánh, nous avons l'intention d'y composer et réciter des vers en buvant de l'alcool, et non de nous en servir seulement comme un lieu de réunion et d'habitation. Dès lors, nous avons mis à profit chacune de nos sorties à l'occasion de la fête de Thanh-Minh (visite des tombeaux), pour nous y arrêter au retour, afin de prendre du repos, cueillir des fruits délicieux, et chercher des poissons frais ainsi que d'autres animaux gras, pour être offerts à notre mère et lui être agréable. Quand nous étions fatigué, en temps de chaleur étouffante, nous nous y rendîmes aussi pour nous reposer et y goûter le fraîcheur. Mais, disposant de très peu de moments de loisir, nous y vinmes seulement deux ou trois fois par an. Et quand nous étions dans l'impossibilité d'assister aux cérémonies célébrées en l'honneur du Ciel, à l'esplanade Nam-Giao, comme l'ancien roi de la dynastie des Lê, qui saluait le Créateur dans un abri en bambous, nous le saluâmes ici, à Khiêm-Cung, et ce, pour faire montre de notre sincérité respectueuse envers le Ciel.

Quand, d'un endroit élevé de notre Khiêm-Cung, on regardera de ses quatre faces le paysage, on verra qu'il est placé de telle sorte qu'il a devant lui l'esplanade Nam-Giao, et derrière, la pagode bouddhique de Linh-Mụ. Cette position montrera clairement quelles doctrines dirigent notre pensée. Après notre mort, nous pourrons y adorer éternellement le Ciel, en compensation de ce que nous n'avons pas pu encore accomplir tous nos devoirs envers le Créateur, notre vie durant.

A droite (de notre Khiêm-Cung), se trouve le tombeau Xương-Lăng (de Thiệu-Trị). et à gauche, le temple de Confucius. Nous en aurons une grande satisfaction, étant donné que nous sommes animé des meilleurs sentiments de piété filiale envers notre père, et de respect envers le Saint (Confucius). Quand nous serons défunt, notre âme trouvera un refuge auprès de ce tombeau (de notre père) et du temple (de Confucius), et nous pourrons y accomplir tous les rites (envers les esprits que nous adorons).

Aux quatre côtés de notre Khiêm-Cung, il y a une multitude de tombes, tant nouvelles qu'anciennes, et parmi nos vieux amis, nous en comptons déjà la moitié dont les noms ont été inscrits aux rôles de l'autre monde. Nous ne savons si cette multitude de tombes contiennent les restes mortels de nobles ou de plébéiens. Aussi, une mélancolie persistante nous prend, tant que nous regardons tous ces tombeaux, en pensant à la vie de l'homme. Alors, à quoi bon les efforts déployés pendant toute leur vie par les ambitieux et les cupides ?

A quoi bon (allusion à l'ancien roi Cao-Tổ, de la dynastie des Hán) transformer sa capitale (au pays de Quan-Trung), pour qu'elle ressemble au pays de Phong (dont il était originaire) ?

En ce qui nous concerne, nous ne nous plaignons que de notre instruction imparfaite et de nos plans incomplètement réalisés. La réputation surfaite est loin de contrebalancer les fautes réelles. Notre personne est trop faible pour accomplir des œuvres considérables. Voilà pourquoi notre territoire a été conquis sans que nous puissions le reprendre, et les confins de notre Royaume sont encore troublés par les ennemis.

N'ayant pas encore eu de fils, nous ne savons à qui confier plus tard notre charge, pour s'occuper des affaires du Royaume et mener à bonne fin la réalisation de tous nos plans. Grâce au naturel que nous a donné le Ciel, et que nous avons pu conserver, et malgré quantité d'objets de haine et de vexation nous concernant, malgré que nous ayons été parfois, mais avec raison, en colère ou en mauvaise humeur, nous avons toujours, cependant, agi avec calme et générosité, sans oser obéir à nos caprices.

Aussi, occupant depuis des années la place de maître suprême et absolu, nous n'avons jamais prononcé de notre propre mouvement une condamnation à mort contre qui que ce soit. Notre tristesse et notre joie ne se sont jamais manifestées d'une façon apparente.

La plus profonde tristesse que nous ayons subie est celle que nous éprouvâmes au moment où nous soignons notre père alors malade. Lorsqu'il fut à l'agonie, tous les gens qui l'entouraient s'écartèrent de lui ; nous seul restâmes, puis nous montâmes sur son lit pour lui prodiguer les derniers soins en sanglotant et en versant des larmes. Notre père revint pour un instant à la vie, ce qui nous permit ainsi de nous entretenir avec lui, et nous restâmes à côté de lui.

Le jour de son enterrement, accompagné de tous les mandarins de la Cour et des princes, nous avons suivi le cortège funèbre jusqu'au caveau. Fou de douleur, nous n'avons pu que sangloter à l'entrée de sa sépulture, dans une complète inconscience, même au moment où les grands mandarins nous prièrent de reculer. Le **Đông-Các Vĩ-Xuân-Cẩn**, nous prit alors par la main et nous invita à sortir. Ce fût là une tristesse indescriptible et hors de pair dans la vie humaine. Et quand nous lisons un livre et arrivons à un passage où l'on parle du dévouement des sujets envers le roi et de la piété filiale des enfants envers leurs parents, des sanglots nous surprennent et nous empêchent ainsi de continuer la lecture.

Dans nos manifestations sentimentales, nous sommes tout à fait différent des autres ; pour certains motifs, on s'attriste profondément,

tandis que nous le sommes beaucoup moins, et dans d'autres cas, où l'on se trouve très heureux, nous le sommes moins.

Nous désirions toujours nous instruire, mais le manque de temps nous empêchait de le faire. Aussi, ne pouvant pas retenir (par une lecture assidue) tous les fruits de notre travail intellectuel (précédent), nous n'espérions plus devenir un savant. Mais quand nous avons pénétré certain passage, nous ne manquions pas de le mettre à profit. Dans les vers ou poèmes par nous composés, nous n'avons écrit qu'en obéissant à notre pensée, sans emphase. C'est pourquoi l'ancien **Cần-Chánh, Trương-Đặng-Quê**, a dit que, d'après notre littérature, nous avons un caractère tout à fait naturel. En s'exprimant ainsi à notre égard, il paraît ne nous connaître qu'en partie, cependant il est le premier homme qui nous ait bien compris pendant notre vie. Il est donc pour nous un vieil ami inoubliable.

Nous avons souvent parlé de la qualité et des défauts de certains rois des anciennes dynasties, et nous avons constaté que, au point de vue du mérite, le souverain **Văn**, de la dynastie des **Hán**, était bien supérieur au roi **Thái**, de la dynastie des **Đường** ; au contraire, quand il s'agit de la vertu, le second était bien supérieur au premier. Mais c'est toujours le Ciel qui a fait don de ces mérites et de ces vertus, qui ne sont nullement le produit des efforts humains. Nous n'avons pas l'intention de montrer ici peu de respect envers le roi **Thái** des **Đường**, mais nous tenons seulement à imiter le souverain **Văn**, de la dynastie des **Hán**. C'est pourquoi, dans toutes les affaires, nous avons toujours agi avec sincérité, ne nous occupant que de la conservation du peuple pour pouvoir consolider le Royaume.

Matin et soir, nous avons passé notre temps à examiner les affaires et à donner des apostilles.

Pour la musique, le théâtre, la volupté, la chasse, les objets de valeur, nous n'en avons point été amateur ; mais quand nous nous en sommes momentanément amusé, ce n'était que pour nous distraire. Nous n'avons jamais osé faire quoi que ce soit qui causât des dommages au peuple et entravât le fonctionnement du Gouvernement.

Si nous n'avons pas encore pu imiter l'ancien souverain **Văn**, c'est que notre vertu est trop petite pour provoquer la transformation des mœurs, notre talent est insuffisant pour façonner l'âme de l'homme, notre connaissance est trop minime pour réaliser nos grands projets, et enfin, nous sommes trop faible pour remplir convenablement les charges importantes et considérables qui nous sont imposées.

Nous ne savons ce que deviendront ce monde et ses mœurs. Non seulement les pays extrêmement éloignés de chez nous se disputent les territoires et les intérêts et ne respectent que les mensonges et la

force, mais aussi, dans une nation civilisée (l'Annam), parmi la classe dirigeante et les gens du peuple, beaucoup sont ambitieux, avarés, amateurs de mensonges. Puis, leur manière d'être est devenue une règle, après des imitations successives. Ils se vantent du petit nombre de leurs œuvres, pour dissimuler leurs fautes considérables ; dans le seul but de se procurer de petits bénéfices, ils causent de graves dommages irréparables. Si jamais quelqu'un ou une certaine nation jugent leurs procédés extraordinaires, ils seront unanimes pour les trouver stupides et les mépriser. Nous sommes plutôt aujourd'hui à l'époque de Xuân-Thu et de Chièn-Quốc (où les luttes étaient terribles pour l'existence). Que feraient-ils si jamais Confucius ressuscitait ?

Voyez la grande Chine : c'est une puissance bien supérieure à la nôtre, et elle se trouve encore incapable de se faire respecter ; il est donc inutile de parler des autres.

Quant à nous, à l'intérieur n'ayant aucune joie paternelle, et, à l'extérieur, accablé d'affaires délicates, nous nous trouvons tout seul pour remplir toutes les charges de l'Etat, dont la responsabilité incombe encore à notre personne. Un autre homme pourrait-il supporter une vie semblable à la nôtre ? C'est toujours avec notre sincérité seule que nous nous défendons contre les perfidies des autres, et nous n'avons confiance que dans le Ciel. Compter sur lui, c'est dire : avoir confiance en ses principes, ses règles de morale, et non dans le sort. Si nous avons confiance en ses principes et ses règles de morale, nous devons être essentiellement sincère et travailler avec tous nos efforts possibles. Être sincère et travailler avec tous nos efforts possibles, c'est nous humilier, pour pouvoir consolider la paix du Royaume. Comment oserions-nous ne pas nous abaisser, pour remplir au mieux notre mandat ? La paix du Royaume est le résultat de notre humiliation volontaire. Comment oserions-nous ne pas agir ainsi, afin d'assurer la paix du Royaume, tout en restant fidèle aux principes du Ciel.

Bien que notre conduite soit douce, elle est cependant ferme aussi, mais d'une façon peu apparente. Notre humiliation volontaire a également son utilité particulière. Non seulement, cette manière d'agir (douce et ferme à la fois) n'est pas en discordance, mais elle nous amène à la réalisation de nos projets. C'est ainsi que le livre *Kinh-Dich* a dit : « Les hommes d'honneur, qui suivent les règles de morale du Ciel et qui s'humilient, pourront, alors, mener une vie heureuse à l'avenir ».

Par conséquent, il n'y a que des hommes pleins d'expérience dans les soucis et malheurs de la vie qui puissent nous comprendre à fond, et auxquels nous puissions nous ouvrir. Puisque nous ne savons à qui

faire nos confidences, nous prions alors ceux qui prendront à l'avenir connaissance de nos œuvres de ne point s'en plaindre.

Voilà pourquoi nous sommes toujours affligé en temps ordinaire comme un homme atteint de folie. S'il n'y avait pas les Génies, nous ne savons qui pourrait nous consoler dans notre triste vie. Aussi, nous ne comptons que sur le Ciel et les Génies qui, seuls, pourront satisfaire à nos propres désirs. Mais, en réalité, nous n'avons jamais osé nous garder de ne rien faire, sous prétexte que nous sommes incapable d'agir, ou nous abstenir d'apporter des transformations, sous prétexte que nous n'avons pas les talents suffisants. Si notre mandat n'était que pour un jour, nous devrions tout aussi bien nous efforcer de le remplir convenablement.

Tel est ce que nous écrivons ci-dessus, qui est on ne peut plus sincère, et que nulle autre personne que nous ne peut pénétrer complètement. Si nous l'écrivons, ce n'est que pour faire montre, un peu, au peuple, de la sincérité de notre cœur. Quant à savoir si nos œuvres sont bonnes ou mauvaises, il y a les Annales qui le disent, nous ne voulons pas en parler ici.

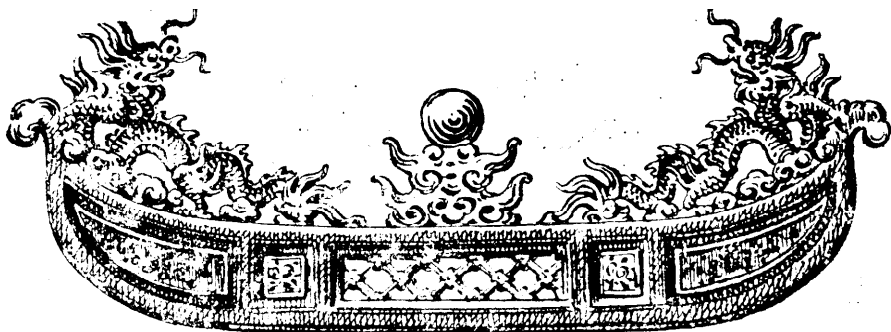
La littérature a sa règle, mais que le style (de cette inscription) soit sublime ou non, il n'importe.

Plus tard, si jamais nous avons le bonheur d'avoir un héritier pour nous succéder, nos propres désirs seront alors complètement satisfaits. Dans le cas contraire, telle personne qui nous succèdera fera bien de partager nos opinions et de se garder d'agir seulement pour les apparences.

Aussi composons-nous cette inscription sur la présente pierre, pour nous rappeler toujours ce qui suit :

En amont du village de **Đương-Xuân**, se trouve notre habitation définitive. Là, les collines sont peu élevées et le site est solitaire. Le choix de ce paysage est la marque de notre humiliation volontaire. Où est la personne qui pourra partager nos opinions et amener à bonne fin la réalisation de nos plans ? Nous l'attendons avec patience et nous ne l'avons pas encore trouvée. Que le Ciel soit témoin de ces opinions qui sont aussi fermes que cette pierre.

*Cette pierre a été gravée lors de l'achèvement du Khiêm-Cung, en la 20^e année de **Tự-Đức** (1867).*



LA PROCLAMATION DES REINES-MÈRES ⁽¹⁾

DOCUMENTS

fournis par S. E. LE MINISTRE DES RITES,

traduits par LÊ-BÍNH,

Độc-Học à Quảng-Ngãi.

Les fêtes de la proclamation des Reines-Mères ont eu lieu, la première, le 7, et la seconde, le 13 du 12^e mois de la 1^{re} année de **Khải-Định** (31 décembre 1916 et 6 janvier 1917).

Le 1^{er} de ce 12^e mois (25 décembre), le Ministre des Rites présente à l'Empereur les invocations préparées pour le rite Chi-Cáo 祇告, « Respectueuse annonce », aux temples des ancêtres. Quand l'Empereur a écrit le caractère réservé (son nom), il fait remettre les invocations au Ministère des Rites qui les place respectueusement chacune à sa place.

(1) Communication lue à la réunion du 2 octobre 1917. — La proclamation de la Reine-Mère, épouse principale de feu Sa Majesté **Đông-Khánh**, est désignée par l'expression : **Tân-tôn Hoàng-Thái-Hậu** 晉尊皇太后. La proclamation de la Reine-Mère, épouse secondaire du même prince, et mère de l'Empereur actuel, est désignée par l'expression : **Tân-tôn Hoàng-Thái-Phi** 晉尊皇太妃.

Le 2^e jour (26 décembre), après les coups de canon du matin, des mandarins chargés de cet office font déposer des offrandes (papiers, de culte, bois odoriférant, thé) aux autels, et disposer les armes rituelles en bois, des instruments de musique, dans la cour des temples. Les *Tôn-Trúc* (1) délégués de l'Empereur se rendent, en costume de cour, aux différents temples, et y font l'annonce respectueuse. (Une seule offrande d'alcool pour cette cérémonie.) La cérémonie achevée, ils se retirent.

Ce même jour, le Ministère des Rites présente à l'Empereur deux *tâu-biêu* 奏表 « rapports au Trône », deux *kim-tiên* 金箋 « livres d'or », et deux *hạ-tiên* 賀箋 « rapports de félicitations », dont la teneur est comme il suit :

*
* *
*

I^o - Rapport présenté à la Reine-Mère Hoàng-Thái-Hậu.

Nous, Empereur successeur, votre serviteur, *Bừu*... (ici le nom personnel de l'Empereur), nous prosternant la tête jusqu'à terre, avons l'honneur de vous adresser avec respect le présent rapport, à l'effet de le porter à votre connaissance.

Majesté,

Nous apprenons que celle qui est mère d'une société nationale, jouit de l'appointement offert par la société nationale, et que celle qui est douée d'une vertu consommée doit, par suite, avoir un nom de grandeur. Nous, votre serviteur, dans l'humilité de notre chétive personne, continuant la lignée, avons pris la grande succession. C'est grâce aux conseils et aux exemples de votre sagesse et de votre tendresse que nous sommes parvenus à l'heureuse situation actuelle. Les contrées d'entre les mers s'unissent pour vous honorer d'un même cœur ; c'est réellement un grand bonheur pour l'Etat. C'est seulement aujourd'hui que la demande formulée unanimement par le Conseil du *Tôn-Nhơn*, (Famille royale), et par les serviteurs de la Cour, tendant à vous honorer d'un titre auguste, a été accueillie avec avis favorable, après que votre tendresse l'a refusée deux ou trois fois par modestie. Ayant respectueusement entendu votre approbation, nous, votre serviteur, nous nous trouvons dans une joie inexprimable.

(1) Mandarins chargés du culte dans les temples impériaux.

Après en avoir demandé l'autorisation à nos Ancêtres dans les temples, nous avons choisi un jour faste, et, le 7^e jour courant, nous et les serviteurs que nous conduirons, nous vous présenterons le livre d'or et le sceau d'or avec lesquels nous célébrerons respectueusement l'importante cérémonie de la proclamation solennelle, afin de mettre en lumière la splendeur de votre béatitude et de vous témoigner le sentiment que nous avons de vous entourer avec joie des soins les plus chers. Nous osons donc porter d'avance le fait à votre connaissance et, en nous prosternant devant vous, nous espérons que votre tendresse daignera y jeter un coup d'œil.

Tel est notre respectueux rapport.

*
* *
*

2^o — *Rapport présenté à la Reine-Mère Hoàng-Thái-Phi.*

Nous, Empereur successeur, votre serviteur, **Bửu...**, nous prosternant la tête jusqu'à terre, avons l'honneur de porter respectueusement à votre connaissance ce qui suit :

Majesté,

Nous apprenons que, de toutes les règles, nulle n'est plus importante que celle de l'appellation glorieuse ; de tous les devoirs, nul n'est supérieur à l'amour filial. Nous, votre serviteur, dans l'humilité de notre chétive personne, nous avons commencé à recevoir le grand héritage. Grâce à votre sagesse et à votre tendresse, qui ont augmenté notre bonheur, par la pratique de la vertu seule, qui a assuré l'éducation de notre personne, nous sommes parvenus à notre situation actuelle.

Tout cela se rapporte à ce qu'on appelle « anoblir celle qui doit être anoblie ». Il convient donc de solenniser la cérémonie de l'élévation à la dignité qui vous est due. Aujourd'hui, les membres du Conseil du Tờn-Nhờn, (Famille royale), et les serviteurs de la Cour exposent à l'unanimité, dans les mêmes termes, une demande tendant à offrir à notre Reine-Mère un titre d'illustration, demande que nous avons eu l'honneur de voir acceptée avec avis favorable, après avoir été refusée deux ou trois fois par votre tendresse et votre modestie.

Nous, votre serviteur, ayant entendu avec respect votre approbation, nous sommes dans une joie inexprimable. Après en avoir demandé l'autorisation dans les temples de nos Ancêtres, nous avons choisi comme jour faste, le 13 courant (6 janvier 1917), où nous allons conduire en personne nos serviteurs, portant le livre et le sceau d'or avec

lesquels nous procéderons à la célébration de la dite grande cérémonie, afin de donner de l'extension à nos sentiments respectueux par les soins dont nous, personne jeune encore, avons à entourer notre mère, et afin de réunir, dans un seul vœu, les vœux de tous ceux qui ont à vous témoigner leur respect et leur affection.

Nous osons donc porter préalablement ce qui aura lieu à votre connaissance, et, nous prosternant à vos pieds, nous espérons que votre tendresse daignera y jeter un coup d'œil.

Tel est le rapport respectueux.

* * *

3° — *Livre d'or concernant l'anoblissement de la Reine-Mère
Hoàng-Thái-Hậu.*

Le 7^e jour, jour *nhâm-dần*, après le 1^{er} de la 12^e lune, qui était le jour *bính-thần*, de l'année *bính-thìn*, 1^{re} année de *Khải-Định*, (25 décembre 1916), nous, Empereur successeur, votre fils et serviteur, nous prosternant la tête jusqu'à terre, avons l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Nous, votre serviteur, apprenons que, dans le livre *Dịch* 易, « des Changements », il est écrit que la mère est désignée par le mot *mẫu* 母, parce que celle à qui nous devons la naissance s'associe à celui par qui nous sommes créé primitivement. Le livre *Lễ* 禮, « des Rites », attache une grande importance aux règlements concernant l'élévation des parents, qui, par leur grande vertu, doivent avoir à jouir d'une appellation glorieuse ; car le principe *đương* (1) est tellement magnifique que rien ne pourrait en décrire les transformations si amples, si étendues ; mais, comme gage des félicités toujours de plus en plus nombreuses que vous avez à recevoir, nous nous bornons aujourd'hui à solenniser une façon de décerner des louanges.

Qu'il est brillant le livre rouge ! Comme le livre de jade est plein d'éclat !

Avec respect, nous trouvons réunis en Votre Majesté, dès le plus bas âge, une sage tendresse, les bonheurs d'une famille de grand mérite, et une illustre noblesse qui fut déposée dans votre berceau.

Ayant aidé pendant trois années l'Empereur notre père dans les soins qu'il donnait au Gouvernement de l'Etat, vous avez ainsi répondu à la volonté céleste par votre obéissance.

(1) Principe femelle, dans la formation de tous les êtres.

Paisible, amène, droite et sérieuse, votre physionomie heureuse se fait voir au milieu de la famille comme le vent qui active la force du feu. Tendre, heureuse, sage et louable, votre bienfaisance à l'égard de vos inférieures fait le sujet du chant poétique dans lequel vous êtes comparée à un grand arbre, aux branches retombantes, qui ne refuse pas son ombre à ceux qu'il protège. En vous rendant justement maîtresse dans le harem, vous fîtes de votre personne un exemple salubre, par les manifestations de votre tendresse et par votre conduite parfaite ; ayant soin de notre chétive constitution, vous nous regardiez comme celui qui serait né de vous même, avec une tendre affection et avec une bienveillance profonde.

C'est pour cela que nous, homme jeune encore, nous sommes parvenu au siècle impérial. Comme votre vertu brillante, pensons-nous, est difficile à être désignée sous un nom convenable, nous sommes persuadé qu'aucune louange ne peut la divulguer entièrement. Nous en avons en conséquence demandé l'autorisation dans les temples de nos Ancêtres, et, suivi de nos serviteurs, portant le livre et le sceau d'or, nous avons l'honneur de vous offrir, à vous, Reine-Mère, le titre honorable. Nous prosternant, nous espérons que vous daignerez accepter dignement cette appellation glorieuse, et recevoir avec plaisir un grand nombre de félicités.

Que la mère de tout le monde ici bas soit honorée par les offrandes faites par tout le monde, pour vous donner à jamais la joie de vivre dans le palais, comme jadis on vivait dans celui de *Trưởng-Lạc* (1) ; puissiez-vous passer un printemps de 8.000 ans et un automne de 8.000 ans, afin que les chants célébrant le *Dao-Trì 瑤池* (2) vous soient présentés encore plusieurs fois de suite.

Tel est le livre respectueux.



4° — *Livre d'or concernant l'anoblissement de la Reine-Mère
Hoàng-Thái-Phi.*

Le 13^e jour *mậu-thân*, après le premier qui est le jour *bính-thân*, de la 12^e lune de l'année *bính-thìn*, 1^{re} année du règne de *Khải-Định*, (6 janvier 1917), nous, Empereur successeur, votre fils et serviteur,

(1) *Trưởng-Lạc 長樂*. Nom de l'ancien palais habité par la Reine-Mère, au temps des Hán.

(2) *Dao-Trì 瑤池*. Demeure de la déesse *Vương-Mẫu* ; expression employée pour exprimer la longévité des femmes.

nous prosternant la tête jusqu'à terre, avons l'honneur de venir respectueusement vous exprimer ce qui suit :

Nous, votre serviteur, apprenons que, de tous les devoirs, aucun n'est plus noble que l'amour filial, qui nous porte à observer le texte qui ordonne que le fils devenu noble anoblisse sa mère ; de tous les rites, aucun ne l'emporte sur celui de l'appellation dont nous nous servons pour manifester au dehors et étendre l'honneur de celle qui doit être honorée. Vraiment, c'est à propos qu'est venue l'époque brillante et florissante où nous avons à divulguer glorieusement un règlement de grande importance. Nous considérons avec respect que Votre Majesté, immortelle Reine-Mère à la grande tendresse, est comme un rayon de lune qui a pénétré sous le toit de courge (le harem), comme un parfum répandu dans le palais orné de jacinthes. Comme Càu-Dực (1), vous avez passé plusieurs jours dans la grande souffrance de l'accouchement, goûtant à la fois des choses douces et des choses amères ; comme Đổ-Sơn (2), vous nous avez nourri de votre lait, pendant de longues années, au cours desquelles la voie des justes devoirs que nous devons remplir nous a été indiquée.

Au moment où de nombreuses calamités survinrent, menaçant le salut de l'Etat, vous avez collaboré aux efforts célestes de l'Empereur votre époux, pour qu'il traversât heureusement les premières difficultés. Vous avez protégé notre extrême jeunesse, pour qu'elle achève de se former à la pratique de la vertu : votre grandeur est ainsi comparable à celle de la Terre.

En face du tombeau de votre auguste époux, abandonnée sur les montagnes, à la merci des vents et de la pluie, des automnes et des automnes se passent, pendant lesquels vous vous montrez supérieure aux trois étoiles (3). Bien que les années se succèdent comme court la navette du tisserand, comme fuient les jeunes poulains, une seule vertu, une inébranlable chasteté, règne dans votre veuvage, pendant plus d'une vingtaine d'années.

La source de vos bonheurs commença au moment où l'esprit du Dragon fut aperçu répandant de l'eau de sa bouche (4). La perfection que l'on veut divulguer doit être précédée d'une perfection antérieure :

(1) Càu-Dực 鈞代. Ancienne impératrice, mère de l'empereur Chiêu-Đê, de la dynastie des Hán (86-73 avant J. C.).

(2) Đổ-Sơn 塗山. Femme de l'ancien souverain Vũ, de la dynastie des Hạ ; mère du souverain Khải (vers le XXII^e siècle avant J.-C.).

(3) Autres concubines de l'Empereur Đông-Khánh.

(4) On raconte qu'avant la naissance de l'Empereur actuel, comme l'accouchement approchait, sa mère, Hoàng-Thái-Phi, vit en songe un dragon qui inondait sa chambre de l'eau qu'il répondait de la bouche.

vosre gloire rappelle donc celle de la princesse qui fut l'objet des vœux formés au sujet des boutons représentant des phénix (1).

Votre humiliation vous a rendue capable de recevoir des avantages de jour en jour plus nombreux, comme votre éclat, bien qu'il fut caché dans une condition obscure, sautait quand même aux yeux. Comme (la famille) qui a fait du bien a du bonheur de reste, il n'est donc pas surprenant que la volonté divine finisse par être favorable à la parfaite vertu. Ainsi, à l'heure actuelle, votre jeune enfant reçoit la possession de l'héritage suprême. Avec toutes les richesses du monde, vous êtes entourée de soins, tous les matins et tous les soirs, et, à jamais, vous êtes placée sous la protection affectueuse de la Providence. Etant aimée et respectée d'un même cœur par les diverses contrées, il vous convient donc d'être élevée à la plus haute dignité de mère tendre. Nous avons eu l'honneur de voir que vous n'avez daigné partager notre avis qu'après notre demande, réitérée deux ou trois fois. Nous estimons que, pour montrer vos sentiments sincères, la divulgation de votre splendeur parfaite doit être faite sans retard. Par conséquent, une demande pour connaître la volonté de nos Ancêtres a été faite à ce sujet dans les temples du culte. Nous nous permettons d'aller en personne, à la tête de nos serviteurs qui portent avec respect le livre et le sceau d'or, vous offrir le titre glorieux de Hoàng-Thái-Phi. Nous prosternant, nous espérons que vous daignerez accepter l'appellation illustre ; que vous voudrez étendre partout vos immenses faveurs ; que vous recevrez les bonheurs accumulés à l'extrême, par les félicitations que l'on vous adresse d'un cœur unanime, en levant la tasse de souhait pour votre longévité sans bornes ; que vous observerez avec attention la ligne de conduite qui permettra la réalisation de toutes les béatitudes que nous souhaitons au palais Trường-Ninh 長寧 (2).

Tel est le rapport respectueux.

(1) Il est dit dans le *Đại-Nam chính biên liệt truyện* 大南正編列傳 : « Un jour, l'Impératrice Thuận-Thiên-Cao-Hoàng-Hậu (femme de Gia-Long) donna à deux femmes chéries de l'Empereur Hiền-Tổ-Chương-Hoàng-Đề 憲祖章皇帝 (Thiệu-Trí), dont l'une était de la famille Phạm et l'autre de la famille Nguyễn, deux ensembles de boutons portant, les uns la marque du phénix, les autres celle de fleurs ; ils étaient enveloppés tous dans des papiers semblables. L'Impératrice fit un souhait : « Que celle qui aura pris les boutons à la marque du phénix, conçoive plus tôt un enfant ». Or, c'est la femme de la famille Phạm, connue sous le nom de Nghi-Thiên-Chương-Hoàng-Hậu 儀天章皇后, qui prit les boutons à la marque du phénix, et c'est elle qui donna naissance à Dực-Tôn-Anh-Hoàng-Đế 翼尊英皇帝 (Tự-Đức).

(2) Palais de la Paix longue et sans fin ; palais de la Reine-Mère.



5° — *Rapport de félicitation à la Reine-Mère Hoàng-Thái-Hậu.*

Nous, Empereur, (nom du roi), votre serviteur, nous prosternant la tête jusqu'à terre, nous exprimons avec respect ce qui suit :

Aujourd'hui, à l'occasion de la grande cérémonie de l'élévation au titre glorieux au moyen du livre de jade qui divulgue votre bonheur, en souvenir de la joie que vous allez goûter sous la galerie d'or, le souhait formé par la répétition des neuf caractères *nư như* « comme », (1) est prononcé par acclamation pour l'augmentation de votre félicité ; les gens d'entre les huit points cardinaux et latéraux se réunissent pour vous exprimer le même désir qu'ils ont tous de vous honorer, eux aussi. Nous, votre serviteur, nous sommes vraiment joyeux, vraiment content d'être celui qui vient respectueusement vous féliciter par le présent papier d'or.

En nous jetant à vos pieds, nous considérons que votre nature, qui se rattache au principe suprême (de la puissance terrestre), vous porte à être l'aide du créateur céleste plein de bienveillance. Le nom glorieux que vous porterez, vous l'avez obtenu par cette grande vertu dont nous remarquons avec admiration les heureux eflots, à savoir que vous vous faites respecter par votre humilité. Les salutations sont offertes à la cour de l'Est (demeure de la Reine-Mère), à l'occasion de cet heureux évènement, et la joie s'étend jusque sous la portique du Sud. Avec respect, nous considérons que Votre Majesté respendit d'un éclat dont la source est une série de bienfaits datant de plusieurs générations. Votre manière d'agir montrait l'excellence de votre vertu. Le concours que vous avez prêté à notre père le défunt Empereur, dans l'administration intérieure, au cours de trois années, rappelle le parfum de l'ancienne Reine *Đỗ-Son*, qui aidait le souverain de la dynastie des *Hạ*. Voici trente ans que les bons conseils que vous nous avez donnés lorsque nous étions jeune encore, rappellent les règles constantes de l'ancienne Reine-Mère du souverain *Văn*, qui

(1) Il est dit, dans le *Livre des Vers* : « Comme les montagnes, comme les collines, comme les monticules, comme les éminences, comme le fleuve dont le volume d'eau augmente, comme le soleil qui luit tous les jours, comme la lune qui monte au zénith, comme la montagne du Sud dont l'existence est éternelle, comme le pin et le thuya à la frondaison verdoyante ! » Par ces vers, sous la dynastie des Chu, les sujets souhaitaient les plus grands bonheurs à leur souverain. Ce sont les neuf « comme ».

rendaient prospère l'Etat des Chu. Vos bienfaits s'étendent à tous les enfants de votre famille, et les félicités entrent à flots par vos portes et pénètrent dans vos cours. Dans la vérandah où pousse l'herbe *huyên* (1), séjourne pour longtemps encore la lumière du soleil (2) ; pour jamais, vous êtes nourrie des mets excellents préparés dans les trépieds. L'éclaircie qui s'est produite dans les nuages, au palais de la cannelle (3), est véritablement un présage certain du bonheur réalisé. La splendeur commence à se faire remarquer, et la gloire apparaît avec éclat. Ces lettres d'or, par leur brillant reflet, sont la preuve de la façon extrêmement solennelle dont nous vous élevons, pour vous illustrer, à la dignité la plus haute. Les pages rouges de votre biographie, écrites d'une encre resplendissante, figurent manifestement l'éclat de vos qualités, si grandes, si étendues.

Votre maintien sérieux commande le respect, quels que soient les habits dont vous vous revêtez, et à l'éclat naturel de votre personne vient s'ajouter celui des bijoux et des pierres de prix.

Nous, votre serviteur, avec respect, nous reçûmes de vous l'éducation morale, et nous fûmes accueillis par vous avec douceur et bienveillance.

Il nous semble que les nuages reflétant les cinq couleurs, qui se réunissent au pays de l'abondance, vont briller à jamais dans les appartements de la dentelle.

Tenant en main une tasse, pour vous souhaiter une longévité égale à celle de la montagne du Midi, nous entonnons tous d'une même voix le chant de l'Etang de Jade (4).

Nous, votre serviteur, puisqu'il nous est impossible de vous révéler autant que nous le voudrions le bonheur que nous ressentons et les félicitations que nous voudrions vous adresser, nous nous bornons à mettre respectueusement sous vos yeux le papier d'or par lequel nous vous félicitons et nous vous adressons des louanges.



6° — *Rapport de félicitation à la Reine-Mère Hoàng-Thái-Phi.*

(Il est conçu à peu près dans les mêmes termes que le précédent).

(1) C'est le logement de la mère de famille.

(2) C'est-à-dire que la Reine-Mère vivra longtemps encore.

(3) Désigne les appartements de la Reine-Mère.

(4) Souhaits de longue vie.

Proclamation solennelle de la Reine-Mère Hoàng-Thái-Hậu.

Le 3^e jour de la 12^e lune (27 Décembre 1916), des mandarins du Ministère des Rites, de concert avec les Thị-Vệ (1) et les Thái-Giám (2), font placer une table dorée dans le compartiment du milieu du palais Diên-Thọ 延壽 (3). Devant cette table dorée est placée une table jaune, et devant celle-ci est préparée, face au Nord, la place des prosternations de l'Empereur. La place de l'attente impériale est préparée face à l'Ouest, dans le premier compartiment de gauche. La chaise impériale est installée dans l'aile Est. Dans chacun des premiers compartiments de gauche et de droite, sont placées trois tables jaunes destinées à recevoir le livre, le sceau d'or avec ses accessoires, le rapport de félicitations et les cadeaux.

Dans les deuxièmes compartiments de gauche et de droite, sont placées des tables rouges et des nattes à brodures, destinées à recevoir les offrandes et les rapports de félicitations venant des provinces. Le salon de gauche est orné de tables, de chaises, de grands dais et de rideaux. C'est dans cette salle que se fera la réception de M. le Résident Supérieur et des autres fonctionnaires français.

Le 4^e jour, des mandarins chargés de ce travail font placer, à gauche et à droite, devant le palais Càn-Chánh, une table à baldaquin, des dais, des parasols, des sabres, des bâtons et des instruments de musique. Le Tòn-Tức (4), délégué de l'Empereur, et un mandarin supérieur du Ministère des Rites, en costume de cour, entrent dans le palais, s'avancent vers la table dorée, portent respectueusement un exemplaire du rapport au Trône (l'autre rapport et les deux livres d'or ainsi que les deux rapports de félicitations restent là) (5) et vont le placer dans la table à baldaquin qui est alors transportée au palais Diên-Thọ, en passant par la porte Đại-Cung-Môn. Arrivée à la porte Thụy-Quang (6), la table à baldaquin s'arrête. Après que la Reine-Mère, informée par un eunuque, en a accordé l'autorisation, le Tòn-Tức délégué impérial, accompagné du mandarin supérieur du Ministère des Rites, porte respectueusement le rapport, ombragé par des parasols jaunes, dans le

(1) Gardes du Corps.

(2) Eunuques.

(3) Résidence de la Reine-Mère.

(4) Mandarins chargés du culte impérial.

(5) *Tâu-biểu*, « rapport au trône » ; *Kim-tiên*, « livre d'or » ; *hạ-biểu*, « rapport de félicitations ».

(6) Qui précède le palais de la Reine-Mère.

palais **Diên-Thọ**, en passant par la vérandah Est, et le place sur la table dorée. Cela fait, le délégué impérial et le mandarin qui l'accompagne vont se mettre dans la cour, où ils font cinq prosternations, puis, après que l'eunuque a apporté le rapport au palais intérieur, ils retournent au palais **Cần-Chánh**, où ils accomplissent en se prosternant le rite *phục-mạng* (復命, « rendre compte à S. M. que la mission est accomplie »).

Le matin du 6^e jour, après que les mandarins du service compétent ont préparé une table à baldaquin, des dais et parasols jaunes, des sabres et des instruments de musique, trois mandarins supérieurs, dont l'un du Ministère des Rites, l'autre du service des **Thị-Vệ**, et le troisième du **Nội-Vụ** (Trésor), entrent, en costume de cour, dans le palais **Cần-Chánh**, portent respectueusement un des rapports de félicitations, et d'autres cadeaux, qu'ils mettent ensuite dans la table à baldaquin, et qu'ils font apporter au palais **Diên-Thọ**. (La Reine-Mère en a été prévenue par les eunuques). La table à baldaquin s'arrête dans la cour du palais. Les mandarins qui l'ont accompagnée, de concert avec les eunuques, en costume de cérémonie, sortent les objets de la table à baldaquin et les placent sur les tables jaunes préparées à cet effet à droite et à gauche dans le palais. (Les cadeaux offerts par les mandarins de la Capitale et des provinces sont apportés ce même jour dans le palais et y sont placés sur les tables installées dans les deuxièmes compartiments de droite et de gauche.)

Le 7^e jour, après les coups de canon du matin, des mandarins députés à cet office font placer sur le Cavalier le drapeau jaune et les drapeaux de réjouissance de diverses couleurs. Des soldats portant des armes en bois, des instruments de musique, etc., se rangent à droite et à gauche, dans la cour du palais **Diên-Thọ**. La route qui va de la porte **Nguyệt-Anh** au palais **Diên-Thọ** est soigneusement balayée. Les princes, les mandarins supérieurs civils et militaires et les **Tôn-Tức** du 3^e degré et au-dessus, ainsi que les mandarins **Dự-Sự** 預事 (participant à la cérémonie) attendent, en costume de cour, à droite et à gauche du palais. Les **Tôn-Tức**, **Phò-Mã** (1) et mandarins inférieurs civils et militaires du 4^e degré et au-dessous, attendent, en costume de cour, au dehors du paravent. (Ici, c'est le mur qui sépare le palais intérieur des bâtiments extérieurs). Des mandarins font placer dans la cour du palais **Cần-Chánh** deux tables à baldaquins, des dais et parasols jaunes, des sabres et instruments de musique. Les 4 **Tôn-Tức** porteurs et deux mandarins supérieurs, dont l'un du Ministère des Rites et l'autre du **Nội-Các** (Secrétariat), s'avancent vers la table dorée,

(1) Epoux d'une princesse impériale.

prennent respectueusement un livre d'or, un sceau d'or avec les accessoires, et un rapport de félicitations, et vont les mettre dans les tables à baldaquin qui sont transportées au palais Diên-Thọ, en passant par les portes Đại-Cung-Môn, Nguyệt-Anh et Thọ-Chi. Arrivés à cette dernière porte, les porteurs de dais, de sabres, de bâtons, s'arrêtent, tandis que les parasols jaunes accompagnent les tables à baldaquin jusque dans la cour du palais, où tous s'arrêtent.

Les dits mandarins sortent des tables à baldaquin le livre d'or et le sceau d'or, qu'ils viennent placer sur la table jaune à gauche, le rapport de félicitations et les accessoires du sceau, qu'ils déposent sur la table jaune à droite, dans le palais ; puis ils se retirent et attendent.

A 6 heures et demie, les mandarins compétents font placer la litière impériale dans le compartiment du milieu du palais Cần-Chánh, et des sabres, des parasols, des armes en bois, des instruments de musique, dans la cour du palais. A 7 heures et demie, informé par le Ministère des Rites que tout est dans un ordre parfait, l'Empereur, coiffé du bonnet *Cửu-Long*, vêtu de satin jaune, et tenant en main la tablette Trần-Què, se rend au palais Cần-Chánh et s'assied sur son trône. Puis, sur l'invitation d'un Quân-Vệ (1), il monte dans la litière. Alors les cloches et les tambours, au Ngọ-Môn, ainsi que la musique, se font entendre. La litière part, accompagné du cortège rituel, sort par la porte Đại-Cung-Môn (7 coups de canon sont alors tirés), traverse la porte Nguyệt-Anh, et arrive enfin à la porte Thọ-Chi (les cloches et les tambours cessent). L'Empereur descend de sa litière, entre dans le palais, et vient se mettre sur le siège préparé dans l'aile Est.

Un instant après, la Reine-Mère, sur l'invitation des eunuques, vient, en costume de cour, se mettre sur son siège.

A 8 heures et demie, arrive M. le Résident Supérieur, accompagné d'officiers et de fonctionnaires français. (Un mandarin du Ministère des Rites a été envoyé à la Résidence Supérieure pour inviter ces Messieurs). A leur arrivée à la porte Thọ-Chi, deux Ministres vont à leur rencontre et les invitent à entrer. Sitôt qu'il est entré dans le palais, le Résident Supérieur prononce un discours de félicitations, et, après que S. M. y a répondu, il se recule et, avec les autres fonctionnaires, se tient debout pour assister à la cérémonie. Alors S. M. s'avance vers la place de l'attente impériale.

Les hérauts intérieurs et extérieurs proclament :

A S. M. ! Qu'Elle vienne à la place des prosternations ! — Qu'Elle salue en se prosternant ! (Cinq prosternations en tout. Tous les

(1) Officier supérieur.

mandarins se prosternent en même temps). — Qu'Elle se relève ! — Qu'Elle compose son maintien ! (La musique cesse).

Qu'on fasse l'offrande du livre et du sceau ! (La musique joue).

A S. M. ! Qu'Elle s'agenouille ! — Que tous les mandarins s'agenouillent ! — A S. M. ! Qu'Elle passe la tablette dans sa manche ! — Qu'Elle offre le livre ! (Les Tòn-Tưóc se dirigent vers la table jaune à gauche, portent successivement le livre d'or et le sceau avec ses accessoires, et s'agenouillent à droite de S. M. Celle-ci, après avoir porté les objets au front et fait des inclinations de tête, les remet aux porteurs de gauche, qui les prennent et les placent sur la table où doit se faire la lecture du livre et du sceau. Cela fait, ces porteurs se retirent et attendent). — A S. M. ! Qu'Elle offre le sceau ! (Ce rite s'accomplit de la même façon que l'offrande du livre). — A S. M. ! Qu'Elle sorte la tablette ! (La musique cesse).

Qu'on lise le livre ! (Le mandarin, lecteur du livre d'or, vient s'agenouiller devant la table du livre, ouvre le livre et le lit. Après la lecture, il se relève, remet le livre dans la boîte et revient à sa place d'attente).

Qu'on lise le sceau (1) ! (Cette lecture se fait de la même façon que celle du livre ; mais, la lecture en étant achevée, d'autres mandarins porteurs s'avancent, portent la boîte du livre et celle du sceau, les remettent aux eunuques, pour être placées sur la table dorée, devant le siège de la Reine-Mère, dans le compartiment du milieu, puis retournent chacun à sa place d'attente).

A S. M. ! Qu'Elle se prosterne ! (La musique joue) — A S. M. ! Qu'Elle se relève ! — Qu'Elle compose son attitude ! (La musique cesse).

Qu'on accomplisse le rite de félicitations ! (La musique joue.)

A S. M. ! Qu'Elle s'agenouille ! — Que tous les mandarins s'agenouillent ! — A S. M. ! Qu'Elle passe la tablette dans sa manche ! — Qu'Elle offre la rapport de félicitations ! (De la même façon que l'offrande du livre) — Qu'Elle sorte la tablette ! (La musique cesse.)

Qu'on lise le rapport de félicitations ! (Le mandarin lecteur du rapport vient s'agenouiller devant la table jaune à droite, ouvre le rapport, le lit, et, après la lecture, se relève et remet le rapport dans la boîte. Des mandarins porteurs s'avancent, portent la boîte du rapport ainsi que les accessoires du sceau, les remettent aux eunuques, pour être placés sur la table jaune dans le compartiment du milieu, puis retournent à leur place d'attente).

(1) Le sceau à offrir à la Reine-Mère Hoàng-Thái-Hậu porte les caractères : *Hoàng-Thái-Hậu chi bửu* 皇太后之寶, et le sceau à offrir à la Reine-Mère Hoàng-Thái-Phi, les caractères : *Hoàng-Thái-Phi chi bửu* 皇太妃之寶.

A S. M. ! Qu'Elle se prosterne ! (La musique joue) — Qu'elle se relève ! — Qu'Elle compose son maintien ! (La musique cesse). — A S. M. ! Qu'Elle salue en se prosternant ! (Cinq prosternations en tout. La musique joue). — A S. M. ! Qu'Elle se relève ! Qu'Elle compose son maintien ! — A S. M. ! La cérémonie est terminée ! (La musique joue. S. M. vient se placer à la place de l'attente impériale). — Rompez vos rangs !

Alors, conduits par le Ministre des Rites, les Cồng-Tử (1) et les membres de la famille de la Reine-Mère s'avancent à leur place, font cinq prosternations (la musique joue, puis cesse après les prosternations), puis se retirent. (Un eunuque, en costume de cour, vient s'agenouiller devant le palais, sous la vérandah et à gauche, demande à la Reine-Mère l'autorisation de faire partir des coups de canon de félicitations, incline la tête, se relève, puis se retire). Des mandarins font partir trois coups de canon. Tous les mandarins se retirent.

Le Résident Supérieur et les autres fonctionnaires sont invités à passer dans le salon de gauche, après quoi les fonctionnaires se saluent, S. M. sort et monte dans sa litière. (La musique joue). La litière impériale part, accompagné du cortège rituel, tandis que les cloches, retentissent et les tambours battent au Ngọ-Môn. Lorsque l'Empereur est arrivé à la porte Đại-Cung-Môn, trois coups de canon sont tirés. L'Empereur rentre dans son palais privé.

La cérémonie étant achevée, sous la conduite des eunuques, les concubines de l'Empereur père, les princesses, les femmes des princes, les Mạng-Phụ (femmes des grands, mandarins ayant un titre de noblesse décerné par l'Empereur), les Cồng-Nữ (filles de princes), qui, jusqu'alors, attendaient sous les vérandahs orientale et occidentale, viennent accomplir le rite des cinq prosternations, puis se retirent. La Reine-Mère rentre dans son palais privé. (Les eunuques remettent le rapport de félicitations et les cadeaux offerts, aux femmes du service privé qui, à leur tour, les présentent à la Reine-Mère).

*
* * *

Proclamation solennelle de la Reine-Mère Hoàng-Thái-Phi.

Cette fête a eu lieu le 13 du même mois, au palais Trường-Ninh, avec le même cérémonial que la proclamation solennelle de la Reine-Mère Hoàng-Thái-Hậu.

(1) Fils de prince.

*
* *

Le 13^e jour, à trois heures de l'après-midi, des mandarins charges de cet office déposent sur les autels, dans le palais **Phụng-Tiên**, des offrandes (telles que papiers dits d'argent et d'or, encens, bougies, bois odoriférant, alcool), et font placer des armes en bois, des instruments de musique, etc., devant la cour du palais. Sur l'invitation des eunuques, les Reines-Mères **Hoàng-Thái-Hậu** et **Hoàng-Thái-Phi** viennent respectueusement audit palais, y accomplissent le rite de remerciements, puis rentrent dans leur palais privé.

*
* *

Le 15^e jour, la cérémonie dite **Đại-Triều-Nghi** s'accomplit au palais de **Thái-Hoà**. Cette cérémonie, par laquelle S.M. reçoit les félicitations des mandarins et distribue son ordonnance de grâces, est exactement semblable aux autres cérémonies **Đại-Triều-Nghi**, et analogue à la cérémonie des grands *lạy*.

*
* *

Le matin de ce jour (15^e jour), le Ministère des Rites et le service des **Thị-Vệ** font préparer trois banquets, conformément aux rites :

1^o Dans le palais **Cần-Chánh**, pour les princes et les mandarins supérieurs, civils et militaires, et les **Tôn-Tước** du 3^e degré et au-dessus.

2^o Dans les salles de gauche et de droite du même palais, pour les mandarins inférieurs, **Phò-Mã** et **Tôn-Tước** du 4^e degré et au-dessous, et pour les **Công-Tử** et les membres des familles des Reines-Mères.

3^o Dans le bâtiment **Duyệt-Thị**, pour les dames citées plus haut, ayant assisté à la fête solennelle.

Après avoir exécuté le rite dit **Khánh-Hạ 慶賀**, chacun en costume de fête, prend part au festin.

BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ

V. — N° 1. — JANVIER-MARS 1918

SOMMAIRE

Communications faites par les membres de la Société

Pages

La Stèle de Thiệu-Trị (A. LABORDE)	1
Les Alentours de la Résidence Supérieure (H. LE MARCHANT DE TRIGON).	15
Le <i>nónthượng</i> , chapeau des femmes annamites (HỒ-ĐẮC-HÀM)	21
La Stèle du tombeau de Tỵ-Đức (E. DELAMARRE)	25
La Proclamation des Reines-Mères (S. E. LE MINISTRE DES RITES et LÈ-BÌNH).	43



Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

